



HAL
open science

Promouvoir la nature de proximité: quels enjeux pour un territoire de montagne? L'exemple de la Savoie

Emma Hofstetter

► To cite this version:

Emma Hofstetter. Promouvoir la nature de proximité: quels enjeux pour un territoire de montagne? L'exemple de la Savoie. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-02973985

HAL Id: dumas-02973985

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02973985v1>

Submitted on 21 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

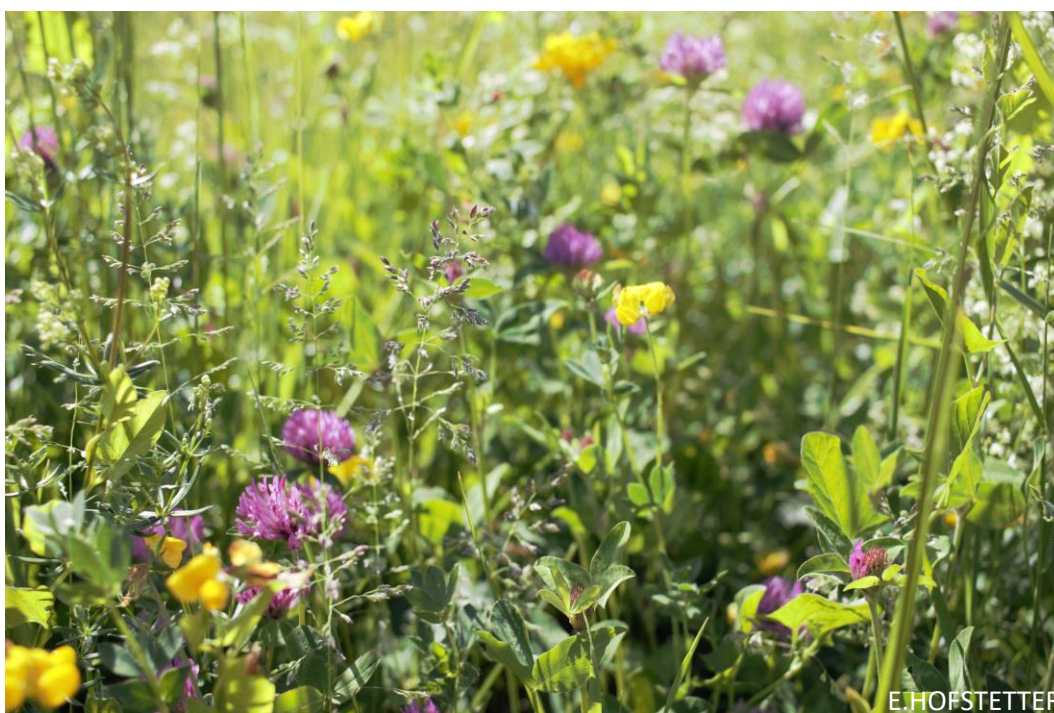
Master 1^{ère} année 2019-2020

Parcours « Gestion Durable des Territoires de Montagne »

Pôle Universitaire de Gap

PROMOUVOIR LA NATURE DE PROXIMITÉ : QUELS ENJEUX POUR UN TERRITOIRE DE MONTAGNE ?

L'EXEMPLE DE LA SAVOIE



Nature de proximité en confinement - Challes les Eaux (73)

Auteure : Emma HOFSTETTER

Maître de stage : Juliette ARRIGHI

Tuteur universitaire : Patricia VINCENT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAVOIE

Master 1^{ère} année
Gestion Durable des Territoire de Montagne
Pôle Universitaire de Gap

2019-2020

Promouvoir la nature de proximité : Quels enjeux pour un territoire de montagne ?

L'exemple de la Savoie

Présenté par : Emma HOFSTETTER

Maître de stage : Juliette ARRIGHI

Tuteur universitaire : Patricia VINCENT

Attestation anti-plagiat

Je soussignée, HOFSTETTER EMMA, étudiante de Master 1 Gestion Durable des Territoires de Montagne à Aix-Marseille Université,

Atteste sur l'honneur que le présent mémoire a été écrit de mes mains, que ce travail est personnel et que toutes les sources d'informations externes et les citations d'auteurs ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur (Nom de l'auteur, nom de l'article, éditeur, lieu d'édition, année, page).

Je certifie par ailleurs que je n'ai ni contrefait, ni falsifié, ni copié l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour mienne.

Fait à Challes-les-Eaux, le 09/06/2020

Signature :

Emma Hofstetter

Attestation de respect orthographique et grammatical

Je soussignée, Emma HOFSTETTER, étudiante en Master 1 Gestion Durable des Territoires de Montagne à Aix-Marseille Université,

Atteste sur l'honneur :

- que j'ai utilisé pour la rédaction de ce mémoire les outils de correction orthographique et grammaticale de mon logiciel de traitement de texte.
- que j'ai relu attentivement le document rendu.

Fait à Challes-les-Eaux, le 09/06/2020

Signature : 

REMERCIEMENTS

Dans le cadre de la réalisation de ce mémoire et du stage qui l'accompagne, je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué d'une façon ou d'une autre à ce travail.

Je tiens tout d'abord à remercier Patricia VINCENT, ma tutrice, pour tout le temps qu'elle m'a consacré, les nombreuses conversations téléphoniques (souvent interrompues par le réseau !), sa grande disponibilité et ses conseils quand l'écriture devenait quelque peu nébuleuse.

Je souhaite également remercier ma maître de stage, Juliette ARRIGHI, pour l'opportunité qu'elle m'a offerte à travers ce stage au sein de la Direction de l'environnement du Département de la Savoie. Je la remercie pour sa disponibilité et son accompagnement dans la réalisation de mes missions de stage.

Je remercie également Cécilia Claeys pour ses conseils dans le cadre de la rédaction de ce mémoire notamment pour ses propositions de références bibliographiques.

Je remercie évidemment ma famille sans qui ma reprise d'études n'aurait pas été possible.

Et enfin je remercie mon compagnon pour son soutien.

SOMMAIRE

Introduction	1
I. Entre nature de proximité et nature grandiose : plusieurs natures, quelle promotion ?	3
I.I Eléments de définition	3
I.II Regards croisés entre nature de proximité et nature grandiose	7
I.III Quelle promotion de la nature en montagne ?	13
II. Promouvoir la nature de proximité : le cas de la Savoie	16
II.I D'une politique départementale à la création du « Portail Patrimoines ».....	16
II.II Comment choisir les sites naturels de proximité et que mettre en avant ?.....	18
III. Entre enjeux environnementaux et touristiques : « Mieux connaître pour mieux préserver et mieux le partager... »	24
III.I Pour une meilleure connaissance et préservation de la nature de proximité savoyarde ?	24
III.II Partager pour mieux répartir : la nature de proximité, une plus-value touristique.....	33
Conclusion	39
Bibliographie	41
Sitographie	43

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Grille de lecture de la nature de proximité et de la nature grandiose (Réalisation Emma Hofstetter)	12
Tableau 2 : Les types de milieux et paysages des sites naturels de proximité choisis pour le Portail Patrimoines (Réalisation Emma Hofstetter).....	29
Figure 1 : Schéma de la représentation spatiale de la nature de proximité (Réalisation Emma Hofstetter) ...	4
Figure 2 : Schéma de la représentation spatiale de la nature ordinaire (Réalisation Emma Hofstetter inspiré par Laurent Godet (2010)).....	4
Figure 3 : Schéma de la représentation des similitudes entre nature de proximité et nature grandiose (Réalisation Emma Hofstetter)	7
Figure 4 : Schéma de la représentation des échanges entre la nature de proximité et la nature grandiose (Réalisation Emma Hofstetter)	8
Figure 5 : Les 5 axes du Plan d'actions pour les Espaces et les Paysages de Savoie	17
Figure 6 : Schéma des différents critères de sélection des 50 sites naturels de proximité	21
Figure 7 : Carte de la répartition des sites naturels de proximité choisis pour le lancement du Portail Patrimoines (Réalisation Emma Hofstetter, 2020).....	26
Figure 8 : Captures d'écran d'une publication Facebook et de contenu web du CDS	27
Figure 9 : Schéma d'une nouvelle évolution des représentations de la nature en Savoie	30
Figure 10 : Extrait texte page web - Plan d'eau des Hurtières	32
Figure 11 : Extrait texte page web - Sentier des Arpelières	32
Figure 12 : Carte de la part de la richesse dégagée touristique dans la richesse totale par zone touristique de la région Auvergne-Rhône-Alpes (INSEE 2016)	35
Figure 13 : Schéma de l'enjeu touristique autour de la promotion de la nature de proximité en Savoie (Réalisation Emma Hofstetter)	36
Figure 14 : Schéma des enjeux autour de la promotion de la nature de proximité pour la Savoie (Réalisation Emma Hofstetter)	38

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

CDS : Conseil Départemental de la Savoie

DOCOB : Document d'objectifs

LPO : Ligue Protectrice des Oiseaux

N2000 : Natura 2000

PG : Plan de Gestion

PN : Parcs Nationaux

PNR : Parc Naturel Régional

PP : Portail Patrimoine

RN : Réserve Naturelle

SN : Sites naturels

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

ANNEXES

Annexe I : Carte entités paysagères Haute-Savoie & Carte unités paysagères Hautes-Pyrénées ...	<u>2</u>
Annexe II : Fiche action – Plan d’actions Espaces et Paysages 2018-2022 – Conseil départemental de la Savoie	<u>4</u>
Annexe III : Base de données 280 sites – Principales informations	<u>5</u>
Annexe IV : Carte des territoires contractualisés de Savoie.....	<u>6</u>
Annexe V : Sélection des 50 sites naturels de proximité	<u>7</u>
Annexe VI : Grille entretien semi-directif	<u>10</u>
Annexe VII : Fréquentation du Parc de la Vanoise – Septembre et Octobre 2017	<u>12</u>
Annexe VIII : Publications Facebook et contenu web CDS	<u>13</u>
Annexe IX : Page web PP – Ferme Gigot	<u>15</u>

Introduction

De prime abord, la nature de proximité pourrait être définie comme une nature proche spatialement de l'Homme, une nature qui, en somme, se situe à côté de notre lieu de vie. Bien que sa définition interroge sur la place de l'Homme et son rapport à la nature, ce n'est ici pas le questionnement de ce mémoire. En effet, définir cette notion n'est pas chose aisée et dans la littérature, c'est plutôt la nature « ordinaire » qui est analysée. S'agit-il de la même chose ? Certains auteurs comme Clothilde Mougenot ou Laurent Godet proposent non pas une, mais plusieurs définitions de la nature ordinaire. Ainsi, selon les définitions, ces natures peuvent être semblables et parfois s'éloigner.

La nature de proximité se trouve de plus en plus plébiscitée. En effet, des scientifiques (conservationnistes), ont mis en évidence que cette nature était soumise à des enjeux de préservation qui étaient aussi, sinon plus importants que ceux de la nature « emblématique » (Godet, 2010). En d'autres termes, l'ours polaire est en effet menacé mais l'alouette ou la perdrix rouge le sont tout autant (voire plus) avec, pour exemple, une perte d'un tiers de l'avifaune des campagnes françaises en 17 ans (lejournal.cnrs.fr). Cet intérêt de la communauté scientifique est aussi accompagné d'un intérêt croissant de la population qui, à travers différentes démarches, est soucieuse de voir préserver la nature qui l'entoure et de contribuer à son étude (Godet, 2010). L'une de ces démarches est la science participative, où, une partie de la population fait le choix de produire de la donnée et de la connaissance scientifique. Entre 2011 et 2017, une forte augmentation de la participation aux sciences participatives liées à la biodiversité a été observée en France avec une hausse de 154% (<https://www.open-sciences-participatives.org/actu/35>).

Malgré ce récent intérêt autour de la nature de proximité, il peut être constaté qu'en terme de valorisation, de promotion, cette dernière a quelque peu été délaissée au profit d'une nature plus spectaculaire, plus grandiose. Cette nature s'apparente au « wilderness » américain (Godet, 2010) ou encore aux « hauts-lieux » de nature (Micoud, 1991). A une échelle territoriale très large cela pourrait correspondre aux grandes étendues sauvages des Parcs Nationaux américains, en France, à la Dune du Pilat et en territoire de montagne au Mont-Blanc. Cette nature-ci a, selon les sites, bénéficié d'une mise en avant importante : représentation dans les arts, valorisation touristique, intérêt scientifique...

Alors, quand le Département de la Savoie fait le choix, à travers sa politique en faveur des espaces et des paysages, de miser sur la découverte de la nature de proximité, ce parti pris interroge et étonne. Pourquoi, dans un territoire de montagne où la nature spectaculaire est majoritairement reconnue et associée, un tel virage est pris ?

Dans un discours du 07/10/2015 à Chamonix, Manuel Valls alors Premier ministre, évoque la montagne comme « notre patrimoine commun, avec des **paysages à couper le souffle...** » (<http://www.gouvernement.fr>). Ces paysages montagnards, sont souvent associés à des éléments paysagers très précis comme les sommets, les lacs, les sapins ou encore les alpages. C'est d'ailleurs cette nature qui est à la base des stratégies touristiques des territoires de montagne. Dans son Schéma touristique départemental, le Département de la Savoie indique que ces éléments sont d'ailleurs vecteurs de satisfaction et correspondent aux attentes de la clientèle.

Ainsi, il semble relativement pertinent de se demander pourquoi un territoire comme la Savoie, où la valorisation actuelle de la nature se concentre sur les hauts-lieux de nature, et à l'industrie touristique lourde, s'intéresse aujourd'hui à sa nature de proximité, à la facilitation de sa découverte ?

Ce mémoire va donc s'articuler autour de l'action issue de la politique environnementale du Département de la Savoie : favoriser la découverte de la nature de proximité en valorisant le patrimoine naturel savoyard par le biais d'un site internet. Le but principal étant de permettre aux savoyards, avant tout, de découvrir les sites naturels se trouvant, via une carte, à proximité de chez eux.

C'est pourquoi ce mémoire tentera de répondre à la problématique suivante : **Quels enjeux représente la promotion de la nature de proximité pour un territoire de montagne ? L'exemple de la Savoie**

Pour y répondre, un éclaircissement autour de la définition de la nature de proximité sera fait à l'aide de recherches bibliographiques et d'analyse, tout en la mettant en regard avec la promotion de la nature qui est faite en territoires de montagne. Dans une deuxième partie, c'est l'action de favoriser la nature de proximité du Conseil départemental de Savoie en elle-même qui sera détaillée en tentant de comprendre comment les sites naturels de proximité ont été choisis et comment ils ont été valorisés. Enfin, dans une troisième et dernière partie, les différents enjeux autour de la promotion de la nature de proximité par le Département de la Savoie seront analysés à l'aide de matériaux issus des actions menées et d'un entretien.

La crise sanitaire a amené quelques modifications au cours du stage : la mission principale de rédaction des pages web des sites naturels de proximité n'a réellement pu commencer que tardivement (soit à la moitié du stage), les deux premiers mois ont majoritairement été consacrés à l'élaboration d'un guide des intervenants du domaine de l'éducation à l'environnement à destination des établissements scolaires dans le cadre d'un appel à projet du Département. Ainsi, le travail de documentation notamment en allant sur le terrain pour visiter les sites naturels n'a pu se faire qu'à partir du 02/06/2020.

I. Entre nature de proximité et nature grandiose : plusieurs natures, quelle promotion ?

I.I Eléments de définition

Afin de mieux comprendre les enjeux que peut représenter la promotion de la nature de proximité pour un territoire de montagne, il semble fondamental de veiller à définir la notion même de « nature de proximité », ce qu'elle englobe et ce qu'elle exclue, permettant par la suite de définir son éventuel contraire : la nature grandiose.

I.I.I Nature de proximité

L'expression « nature de proximité » est de plus en plus utilisée de nos jours et, si sa définition semble évidente, des nuances existent et peuvent interroger sur son sens. En la décomposant mot par mot, il peut être constaté que les deux noms qui la composent sont en réalité plus ou moins complexes.

La « nature » d'une part, continue d'interroger philosophes, scientifiques, sociologues par sa définition. Dans ce contexte, c'est la biodiversité (spécifique et systémique) qu'englobe le terme « nature » qui semble émerger : les différents milieux, les espèces... C'est aussi l'approche paysagère du terme qui peut être interprétée. Aussi, au-delà de ce qui la compose, de ce qu'elle abrite, et du support qu'elle offre aux activités humaines, la nature s'exprime selon différentes représentations que l'Homme s'en fait. Ces représentations varient selon « les époques, les groupes sociaux et les cultures » (Le Floch & Eizner, 1997). Sa définition est donc propre à chaque domaine et individu.

Pour ce qui est de la « proximité », cela évoque une nature accessible physiquement, à faible distance de soi (sans pour autant avoir de distance précise) et donc du lieu de vie. Ainsi, cela signifierait que la nature de proximité diffère selon les lieux de vie. Par exemple, une personne vivant à New-York pourrait considérer comme nature de proximité Central Park et ses écureuils. A contrario, celle vivant à Marseille la définirait peut-être comme les calanques, les mouettes. Si ces exemples jouent en partie sur les représentations stéréotypées qui peuvent être faites d'un lieu, c'est aussi pour appuyer le propos que la nature de proximité est bien propre aux représentations que chacun se fait de la nature. Ce premier élément permet donc de démontrer qu'il n'y a pas une mais plusieurs natures de proximité et que la définition se rapproche ici d'une nature proche de l'Homme, de son lieu de vie et donc qui varie selon les individus (Figure 1).

Ainsi, la nature de proximité pourrait renvoyer à une nature « de tous les jours », terme qui est couramment repris chez les américains et les anglais à travers l'expression de « everyday nature » (Godet, 2010). Cette nature trouve son équivalent en France en tant que nature « ordinaire », celle qu'il est aisé d'observer car elle se situe dans un environnement proche et qui fait partie du quotidien. Dans le Dictionnaire de la pensée écologique, la définition de cette nature rejoint étroitement les premiers éléments apportés à savoir : « [la nature ordinaire, NDRL] est une nature dont les hommes font ou pourraient faire l'expérience au quotidien. C'est la nature des champs cultivés, des prairies, des jardins, des friches ou encore des bords de route et des lisières, c'est aussi la nature des villes. » (Beau, 2015). Cette définition pourrait alors se rapprocher de celle de la nature de proximité mais semble aussi apporter d'autres éléments car elle évoque une nature d'entre-deux : « ni tout à fait sauvage, ni tout à fait domestique » (Beau, 2015). Il serait alors question d'une nature entre l'urbain et le sauvage, le grandiose : une zone tampon (Figure 2).

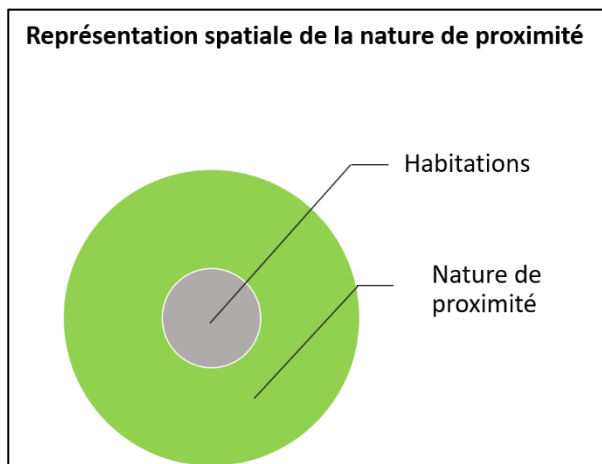


Figure 1 : Schéma de la représentation spatiale de la nature de proximité (Réalisation Emma Hofstetter)

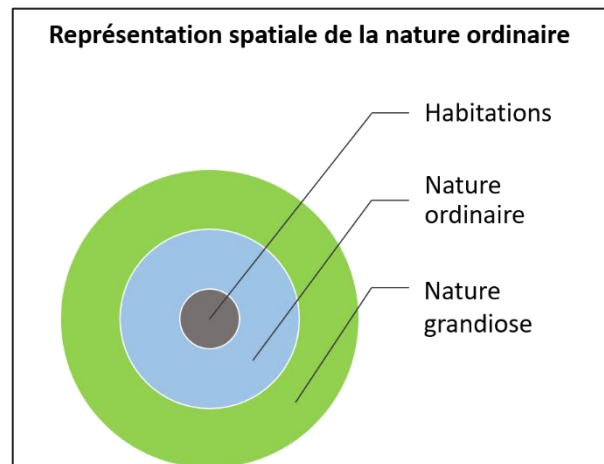


Figure 2 : Schéma de la représentation spatiale de la nature ordinaire (Réalisation Emma Hofstetter inspiré par Laurent Godet (2010))

En effet, la nature est ici définie sous le prisme paysager, ce sont les jardins, les champs... L'expression de « paysages ordinaires » est d'ailleurs assez fréquente et, s'associe à d'autres termes tels que « banal » ou encore « familier » (Lelli & Paradis-Maindive, 2000). Ainsi, cela renvoie l'idée d'une nature banale (voire banalisée ?). Alors, il peut être intéressant de se demander si la nature de proximité rentre dans cette case, si elle est « uniquement » une nature commune et banale ? Quand la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) lance un appel aux dons pour sauver la nature de proximité, c'est un rouge-gorge qui est choisi pour représenter visuellement la campagne publicitaire. Il est donc ici bien question d'un oiseau commun, utilisé pour représenter la nature de proximité à travers une nature ordinaire. Cependant, en reprenant l'exemple de la nature de proximité marseillaise : les calanques ne représentent pas vraiment une nature ordinaire, banale

et commune, bien qu'ici tout soit encore une question de représentation et que, peut-être que pour les habitants de Marseille, cette nature est considérée comme commune.

Ainsi, certaines natures de proximité peuvent être assimilées à la nature ordinaire mais pas toutes, car, selon le lieu de vie et les représentations de chacun, il semble possible de « disposer » d'une nature de proximité « grandiose ».

La nature de proximité est aussi souvent associée à la nature urbaine ou proche des villes, c'est une expression relativement urbaine. Cet exemple permet de constater que la nature de proximité, dans l'utilisation de l'expression, s'apparente plus à des territoires où une nature de proximité « ordinaire » est majoritaire c.-à-d. à proximité de milieux urbains, des campagnes et relativement loin de la mer ou de la montagne qui « demeurent les grands archétypes paysagers dans l'imaginaire des personnes » (Le Floch & Eizner, 1997). La nature de proximité, en tant qu'expression, sera plus utilisée dans les territoires marqués par une population importante et, où son utilisation permettra de mettre en avant la proximité à cette nature. En effet, il a été constaté que le développement des aménités paysagères est fortement exprimé par la population (Donadieu, 2002), et représente donc un atout pour les territoires. Cette nature de proximité est alors celle des éléments paysagers suivants : les prairies, pelouses, champs, bois, marais, étangs, etc.

Bien que la nature de proximité représente une partie de la nature ordinaire, les milieux et espèces en question ne sont pas dénués d'intérêt car, comme a pu le montrer la communauté scientifique, leur valeur fonctionnelle est essentielle (pour l'Homme) car « sans insectes pollinisateurs pas de fruits, sans ver de terre, pas de fertilité etc. » (Thorez, 2005), et d'importantes menaces pèsent sur cette nature (Godet, 2010). Peuvent être citées comme menaces l'usage d'herbicides et d'insecticides, l'urbanisation et donc la dégradation et disparition des milieux (Thorez, 2005).

Nature de proximité et nature ordinaire peuvent être similaires selon les territoires mais sont parfois différentes car il est tout à fait possible de trouver dans la première des espèces et milieux patrimoniaux parfois rares et protégés.

I.I.II La nature grandiose

Il existerait, à l'opposé, une nature extraordinaire, une nature grandiose. Cette nature s'apparente aux images et représentations de grands espaces vierges, où l'Homme ne se trouve pas et qui relève du fameux « wilderness » américain. Ce terme est d'ailleurs défini dans la Loi sur la protection de la nature (le Wilderness Act) : « an area where the earth and its community of life are untrammelled by man, where man himself is a visitor who does not remain » (Godet, 2010). Ainsi, cette

interprétation de la nature grandiose relève bien des espaces éloignés de l'urbanisation et des activités humaines (Figure 2). Tout comme la nature de proximité, définir ce qu'est la nature grandiose repose sur les représentations de chaque domaine et individu. D'une façon générale, il s'agit de la nature carte postale, celle des fonds d'écran d'ordinateur qui amène à la rêverie et au voyage. Ce sont les éléments paysagers connus et reconnus par tous.

D'un point de vue biologique, une nature grandiose peut aussi s'assimiler à une nature remarquable, définit comme tel : « par la rareté ou la typicité de ses éléments, au niveau des populations, espèces, communautés et écosystèmes » (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2006). Au-delà du domaine biologique, elle intègre « des critères écologiques, sociologiques, économiques et juridiques. » (<http://www.biodiversite-poitou-charentes.org>). Elle peut donc relever d'un caractère patrimonial et bénéficier de statut de protection. Pourraient être cités les espaces comme les Parcs Nationaux, les Réserves naturelles, les zones Natura 2000 etc. Les espèces qui peuplent ces lieux sont souvent inscrites sur des listes officielles permettant d'une part, de reconnaître l'importance du lieu (d'un point de vue écologique, paysager, patrimonial...), et d'autre part de le protéger en minimisant les impacts qui pourraient survenir avec tout de même l'idée d'une certaine « cohabitation » avec les pratiques humaines.

Dans son recueil de 1991, André Micoud, invite plusieurs auteurs à se positionner sur la définition, la caractérisation de ce qu'il nomme les « hauts-lieux ». Il n'est pas directement question de nature mais plutôt d'une vision générale de ce qu'est un haut-lieu. Ainsi, il y est indiqué que « l'élection d'un haut lieu suppose un auditoire, un public, un consensus très large, massif » (Micoud, 1991). En l'appliquant à la nature, cela reviendrait à dire que les sites naturels, les paysages grandioses répondent aux mêmes critères, et fait écho à l'idée qu'il s'agit d'une nature connue et reconnue par tous. Cela révèle également que si certains lieux sont élus, d'autres sont exclus il y a alors une distinction entre le haut-lieu et le reste et donc entre la nature grandiose et le reste.

Concernant les territoires de montagnes, cette nature paraît très présente à travers des paysages « esthétiques » comme la haute montagne, les glaciers, les forêts de sapin, les lacs d'altitudes ou encore les alpages. Cela comprend aussi les espèces animales et végétales emblématiques telles que le loup, le bouquetin, la marmotte, l'edelweiss, le génépi... Cette nature semble presque indissociable du territoire à tel point qu'évoquer le nom d'un massif renvoie directement à ces images. Ces représentations paysagères ont d'ailleurs permis aux territoires de se développer par le biais du tourisme.

De fait, la nature grandiose correspond à une nature éloignée de l'Homme, sauvage, peu aisée d'accès et abritant des milieux et espèces emblématiques.

I.II Regards croisés entre nature de proximité et nature grandiose

I.II.I Des natures qui présentent des similitudes...

Si la nature grandiose représente la nature sauvage, et la nature de proximité celle à proximité de l'Homme, cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne présentent pas des éléments communs. Elles peuvent même, parfois, représenter une seule et même nature selon où l'on se trouve. En effet, si c'est la notion de « proximité » qui l'emporte dans la définition de nature de proximité, un habitant de Bonneval-sur-Arc ou de Porquerolles, assimilera cette dernière à une nature grandiose car sa nature environnante est composée d'éléments tels que la haute montagne et alpages pour l'un, de mer, maquis et forêt de pins pour l'autre (Figure 3). Outre ces exemples où les villes se trouvent sur des territoires particulièrement riches en terme de patrimoine naturel grandiose, tout en étant à proximité de l'Homme, la majorité de la population « dispose » d'une nature de proximité plus proche de la nature ordinaire.

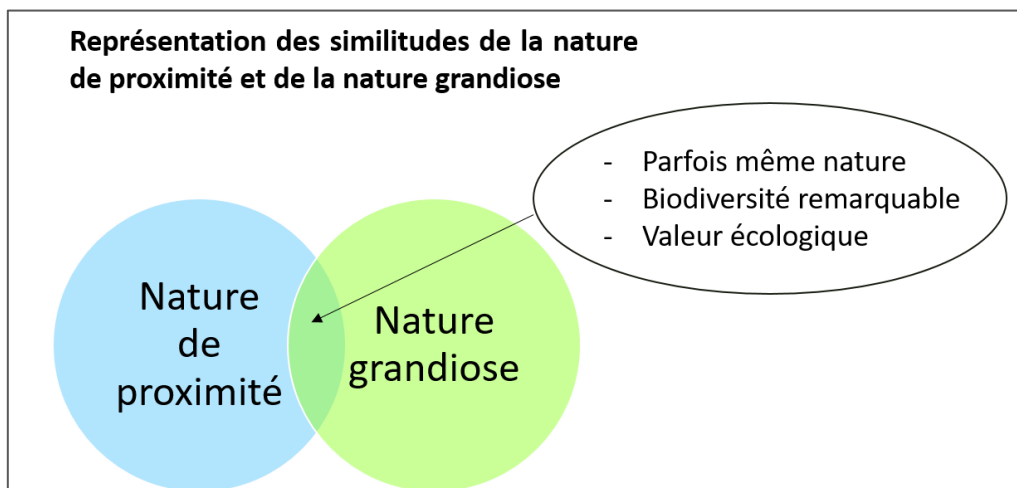


Figure 3 : Schéma de la représentation des similitudes entre nature de proximité et nature grandiose (Réalisation Emma Hofstetter)

En quoi ces deux natures peuvent-elles alors se ressembler ? Dans la nature de proximité, comme dans la grandiose, des milieux naturels et des espèces remarquables peuvent tout à fait être observés. C'est le cas par exemple, lorsque se trouvent des espèces animales et/ou végétales, rares sur un territoire donné ou à l'opposé, endémiques à ce territoire. Car ces spécificités, qui intéressent les écologues ne se limitent pas à la nature grandiose mais comprennent toute la biodiversité où qu'elle soit.

Dans la ville de Challes-les-Eaux, à proximité de Chambéry se trouve, un site nommé « Les Chassettes ». Ce site fait partie de la nature de proximité. Il s'agit d'un espace « naturel » constitué de marais et de boisements humides et qui se situe dans un milieu relativement urbain. Sur ce site, il est possible d'apercevoir une espèce de libellule rare dans les marais de la cluse de Chambéry :

l'aesche printanière. Le site abrite aussi un boisement remarquable par son étendue et sa diversité en constituant un habitat de qualité pour certaines espèces, comme les rapaces, dans un secteur fortement impacté par l'urbanisation et, où les boisements de cette taille sont rares. Ainsi, la nature de proximité de la ville de Challes-les-Eaux n'appartient pas à la nature grandiose mais recèle pourtant un intérêt écologique certain par sa valeur écologique et les espèces qu'elle abrite. C'est en ce point que nature grandiose et nature de proximité peuvent présenter des similitudes (Figure 3).

De plus, l'une ne va pas sans l'autre car, quand la nature de proximité s'arrête, la nature grandiose commence et inversement. Ces deux natures ne sont pas « fermées » et communiquent indéniablement. C'est notamment sur cette observation que les mesures de « Trame verte et bleue » ont été mises en place afin de limiter la perte de la biodiversité liée à la fragmentation des milieux et ainsi permettre aux espèces d'évoluer et de circuler entre différents milieux (corridors écologiques) (Figure 4). En prenant un exemple très alpin, le loup gris, par sa recolonisation des Alpes françaises depuis les années 90, ne cesse de progresser et des observations permettent de constater que l'espèce ne se contente pas de la nature grandiose mais passe bien par la nature de proximité et circule à travers le pays. Elles dépendent alors l'une de l'autre et abritent toutes deux de la biodiversité. Le point qui les rapproche le plus est certainement leur valeur d'un point de vue écologique.

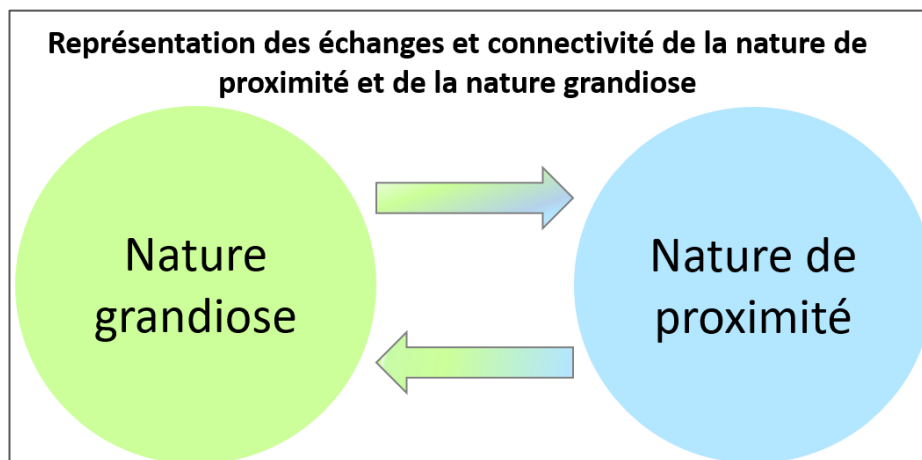


Figure 4 : Schéma de la représentation des échanges entre la nature de proximité et la nature grandiose (Réalisation Emma Hofstetter)

Elles peuvent aussi trouver quelques similitudes à travers les services écosystémiques qu'ils soient de l'ordre de l'approvisionnement, du soutien, de la régulation ou culturels (Blais *et al.* 2018). En ce qui concerne les services culturels et plus précisément de pratiques sportives et de loisirs, il peut être constaté que ces deux natures, qui représentent deux catégories d'espaces distincts, peuvent parfois se rejoindre en ce qu'elles apportent une rupture et du ressourcement pour l'Homme même si les pratiques liées sont assez différentes.

I.II.II ... marquées par des différences : entre le local et le touristique ?

Au-delà des différences physiques et paysagères, nature grandiose et nature de proximité présentent des différences à travers les pratiques dont elles sont le support, leur fréquentation par la population, les espèces et milieux qu'elles abritent ou encore les aménagements qui y sont faits.

La grille de lecture de la nature de proximité et de la nature grandiose proposée ici (Tableau 1), permet de visualiser ces différences de façon non exhaustive. Les éléments paysagers caractéristiques correspondent à la première différence entre ces deux natures. Leur intérêt écologique ne présente quant à lui des différences que de façon spécifique, selon les lieux ce qui permet à une partie de la nature de proximité de bénéficier de zonage environnemental bien que cela ne représente pas la majorité contrairement à la nature grandiose.

La situation géographique de ces deux natures diffère ainsi que leur accessibilité. L'une, plus proche des lieux de vie de l'Homme, est de fait plus accessible que l'autre. Cependant, les importants aménagements des sites naturels grandioses, réalisés dans un but touristique, rendent parfois la nature grandiose aussi accessible que celle de proximité. Dans les Pyrénées, le majestueux Cirque de Gavarnie, décrit par Victor Hugo dans un de ses poèmes comme « le Colosseum de la nature », en est un exemple. Inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco et faisant partie du Parc National des Pyrénées, il s'agit bien là d'un site appartenant à la nature grandiose. Si le site a d'abord connu un essor au XVIIIème et XIXème siècle par l'intérêt grandissant des scientifiques et artistes pour la montagne, c'est bien le tourisme qui prédomine aujourd'hui avec la randonnée l'été et l'escalade sur glace l'hiver (<http://www.e-natura.com>). Ainsi, le site s'est vu progressivement transformé pour accueillir un flux important de touristes : réaménagement des routes d'accès, création de parking, de sentiers et entretien de ces derniers...

L'aménagement de la nature grandiose est souvent important pour permettre la venue de touristes mais se voit aussi parfois limité dans un but de protection des milieux. Pour la nature de proximité, les aménagements sont, selon la fréquentation des sites, courants pour les sites plus courus avec l'installation de poubelles ou encore de tables de pique-nique ou bien totalement inexistants pour les plus anonymes.

Concernant la fréquentation de ces deux natures, plusieurs éléments peuvent ici être analysés. D'une part, le « quand ? », où il est constaté que la saisonnalité de l'une est marquée de façon significative avec des périodes de fréquentation, des saisons spécifiques. Pour la nature grandiose du littoral par exemple, la fréquentation sera particulièrement importante l'été avec la venue de touristes souhaitant profiter des plages et des activités associées telles que la baignade, les sports nautiques, le farniente etc. Pour la nature grandiose montagnarde, la fréquentation répond à cette même saisonnalité marquée par l'hiver avec une fréquentation massive à travers la pratique de

sports d'hiver dans les stations de montagne et l'été avec la pratique de randonnée, de l'alpinisme ou encore de l'escalade.

La nature de proximité quant à elle, semble éloignée de cette fréquentation saisonnière car elle appartient plutôt à la sphère du quotidien, de la routine et, est de fait relativement éloignée de la sphère touristique. Il semble donc logique que sa fréquentation soit différente. Il est alors plus question d'une fréquentation régulière et habituelle : quotidienne, hebdomadaire et non spécifique. Ces périodes de fréquentation impactent nécessairement les pratiques liées à ces deux natures qui se trouvent diamétralement opposées.

D'autre part, le « pourquoi », les raisons de la fréquentation, indiquent que par son caractère « quotidien », « routinier », la fréquentation de la nature de proximité est « constituée de pratiques de loisir « ordinaires », dans le sens où elle ne nécessite pas un cadre physique spécifique » (Claeys-Mekdade & Jacque, 2000). Elle s'oppose donc bien à la nature grandiose, support d'activités nécessitant des cadres physiques spécifiques comme la mer pour la pratique de sports nautiques ou encore les falaises pour la pratique de l'escalade ou tout simplement un milieu « naturel » spécifique pour la découverte et l'observation de la faune et de la flore.

Pour la nature de proximité il est plutôt question d'une fréquentation liée à la « simple détente », notamment par les balades dominicales d'après-repas, les pique-niques en famille ou entre amis mais aussi du footing avant d'aller travailler, l'inscrivant dès lors dans « l'ordre du familier ». Cette fréquentation a alors pour but une déconnexion du quotidien, comme exprimé lors de l'étude de fréquentation du massif forestier de la Clape, qui apparaît comme un espace permettant une « coupure verte entre Narbonne et le littoral » soit entre le lieu de vie et la nature « grandiose » (Claeys-Mekdade & Jacque, 2000). Il y a donc bien cette idée d'une nature proche des villes, qui permet aux citoyens, aux urbains de se dépayser. Cette notion se retrouve aussi dans « Le peuplier et l'eau, ou l'une des figures de la nature populaire » de Sophie Le Floch et Nicole Eizner en 1997, où la fréquentation d'un marais apparaît comme un « antidote aux maux urbains » et permet de se « dépayser par rapport à la ville, au quotidien ». Il y est aussi rapporté que les activités liées à ces espaces naturels de proximité sont fortement liées au cadre familial et au fait de se retrouver en famille (Le Floch & Eizner, 1997).

Par ces pratiques si différentes des deux natures, il peut être constaté qu'il ne s'agit pas de la même population, et ce à deux niveaux. La nature grandiose semble être fréquentée par une population touristique, se rendant loin de son domicile afin de découvrir des paysages grandioses et de pratiquer des activités spécifiques. La nature de proximité, quant à elle, attire (plus ou moins) les riverains, les habitants proches et donc une population locale.

Le deuxième niveau de lecture qui pourrait être apporté est que la nature grandiose est fréquentée par une population qui a les moyens de s'y déplacer : classes moyennes, classes supérieures

contrairement à une population moins aisée qui se « contenterait » d'une nature de proximité. Cela n'exclut pas pour autant les classes plus aisées de profiter de la nature de proximité lorsqu'elles sont à leur domicile. Elles ont en fait la possibilité (les moyens), de profiter de ces deux natures contrairement aux classes plus populaires.

En ce qui concerne le « combien » de la fréquentation, là encore la différence est significative. Pour la nature grandiose, du moins les sites les plus fréquentés, elle fait souvent l'objet de « comptages » permettant de connaître l'impact touristique du site en question, de son attractivité sur le territoire et les potentielles retombées socio-économiques. A contrario, la nature de proximité ne bénéficie pas des mêmes moyens et les données sur sa fréquentation sont très faibles voire inexistantes. Pour donner quelques exemples, la Dune du Pilat attire chaque année un total de 1 900 000 visiteurs (Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat, 2014) et 804 501 visiteurs ont été recensés à la Mer de Glaces en 2018 (Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme). Au-delà des caractérisations des deux natures, il est relativement compliqué de quantifier et d'évaluer la fréquentation d'un site naturel : pas forcément d'entrée et/ou de sortie unique, données souvent non exhaustives...

Bien que les données de fréquentation n'existent pas toujours, il paraît relativement évident que des sites de nature grandiose, vecteurs d'attraction touristique, attirent plus de visiteurs que des sites de nature de proximité. De fait, ce point permet de souligner qu'il y a bien une différence entre la connaissance de la nature grandiose et celle de proximité. Car, même si une partie de la population n'a pas les moyens de se rendre physiquement sur des lieux de nature grandiose, ceux-ci ont été mis en avant de diverses manières, amenant une grande majorité de personnes à les connaître contrairement à la nature de proximité qui relève de la curiosité de chacun ou de la mise en valeur locale. Et, dans le cas où cette nature est connue à travers la pratique d'activités familiales de détente, la connaissance non pas du lieu mais de la nature en elle-même, de la biodiversité, n'est pas très développée. Peut-être justement parce qu'elle est le support de pratiques de détente et de déconnexion et non pas de découverte. Ainsi, peu de personnes s'imaginent pouvoir traverser des milieux remarquables et observer des espèces patrimoniales lors de ces balades dans une nature de proximité. Pourtant, comme évoqué précédemment, de nombreux sites naturels de proximité, recensent des espèces et milieux riches parfois même protégés.

Ainsi, cette question autour de la connaissance de ces deux natures permet de développer la dernière différence notable à savoir la promotion qui en est faite, et qui fera l'objet de la sous partie suivante. La nature grandiose par ses paysages et les pratiques spécifiques liées, a permis aux territoires de profiter de l'attrait de la population pour cette dernière et ainsi d'attirer de nombreux touristes. La notion de valeur économique, est aussi très présente car la venue de nombreux touristes venus découvrir cette nature et pratiquer diverses activités, va engendrer des retombées

économiques pour le territoire et représente donc un intérêt certain... La nature de proximité, « simple » vectrice de déconnexion et de ressourcement (Le Floch & Eizner, 1997), ne bénéficie pas de la même valorisation.

Tableau 1: Grille de lecture de la nature de proximité et de la nature grandiose (Réalisation Emma Hofstetter)

	NATURE DE PROXIMITÉ	NATURE GRANDIOSE
PAYSAGES	En majorité : Parcs, jardins, bois, marais, champs, campagne	Forêts, lacs, cascades, mers, océans, montagnes, glaciers
INTERET ECOLOGIQUE	Dépend des milieux et espèces	Dépend des milieux et espèces
ZONAGE ENVIRONNEMENTAL	Moyen (ZNIEFF, APPB...)	Important (PN, PNR, N2000, RN...)
SITUATION GEOGRAPHIQUE & ACCESSIBILITE	Proche des lieux de vie de l'Homme, accessible	Reculée, peu accessible sauf si aménagement
AMENAGEMENT	Varie selon les sites : tables, poubelles ou inexistant	Important (parking, sentiers...) sauf si protégée
FREQUENTATION – QUAND ?	Régulière, quotidienne, hebdomadaire	Saisonnalité importante : été/hiver
FREQUENTATION – POURQUOI ? PRATIQUES LIEES	Footing, balade dominicale, détente, pique-nique ¹	Sportives spécifiques cadre physique (nautiques, montagne), touristiques
CONTEXTE	Familial ²	Vacances, découverte
FREQUENTATION – QUI ? POPULATION	Population locale, familiale Classes populaires ?	Population touristique et locale Classes moyennes et supérieures ?
FREQUENTATION – COMBIEN ?	Peu ou pas de données	Importante et souvent chiffrée
PROMOTION	Faible, ou à une échelle relativement locale	Forte, touristique
CONNAISSANCE PAR LA POPULATION	Mineure	Large

Nature de proximité et nature grandiose présentent donc des différences et ce, particulièrement en lien avec la fréquentation du public. Il semble alors pertinent d'étudier plus attentivement la promotion qui est en faite.

¹ (Claeys-Mekdade & Jacque, 2000)

² (Le Floch & Eizner, 1997)

I.III Quelle promotion de la nature en montagne ?

Il y a donc d'une part, une nature esthétique, qui plaît, qui nourrit et alimente les représentations, parfois stéréotypées, qui peuvent être faites de certains territoires, et, une nature proche de là où vit l'Homme, et qui semble particulièrement éloignée de la première. Éloignée car cette dernière n'a pas bénéficié de la même valorisation, de la même promotion. En effet, la nature grandiose, ici, celle des territoires de montagne, représente un atout considérable et a donc été fortement plébiscitée, à différents niveaux. Dans le cadre de ce mémoire, qui traite plus particulièrement des territoires de montagne, il sera question, dans cette sous-partie, de comprendre quelle promotion a été faite de la nature en montagne et de quelle nature il a été question. Avant de pouvoir faire cela, il semble important de revenir sur l'évolution des représentations de la montagne et ce qu'elles ont entraîné pour ces territoires.

I.III.I L'évolution des représentations de la montagne : un élément déclencheur

Les territoires de montagne par leurs paysages et milieux « naturels », et ce à travers le monde, ont d'abord été représentés comme le « domaine des croyances et des superstitions » (Rocher, 2016). Ces « hauts-lieux » (physiquement), étaient ceux des Dieux et c'est d'ailleurs en Grèce et en Asie que ces représentations étaient particulièrement marquées. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la montagne a, en Asie, une forte valeur religieuse, spirituelle et esthétique (Debarbieux, 2001). En Occident, la représentation de la montagne a fortement évolué à travers les siècles. Elle a d'abord été associée à des images sombres, cela s'explique en partie par une méconnaissance des lieux qui étaient jugés trop dangereux, difficiles d'accès et ainsi « peu compatible avec les visions du « beau » » de l'époque (Rocher, 2016). L'intérêt progressif des espaces alpins par la population, a commencé au XVIII^{ème} siècle, celui des Lumières, qui, à travers la science et la littérature ont permis de faire « émerger un lieu nouveau du voyage poétique » (<http://www.crlv.org>). Le Romantisme (mouvement culturel) en est un bel exemple, en participant grandement au développement de cet intérêt, par le biais de descriptions des paysages montagnards et en les associant à la « sublimité du beau, du grandiose, où ils se subliment dans une rêverie extatique » (Le Scanff, 2007). Ces écrits ont d'ailleurs poussé de jeunes nobles anglais à venir visiter les Alpes lors de leur « Grand Tour », désigné comme le début du tourisme. C'est à partir de ce moment-là que le massif est apparu comme « ouvert » au monde. S'en sont suivies des représentations liées aux valeurs thérapeutiques et hygiénistes, basées sur l'idée que l'eau et l'air de la montagne recelaient des vertus bénéfiques (Debarbieux, 2001), puis sportives avec le développement de l'alpinisme et la conquête de sommets. Ainsi, depuis ce temps, les territoires de montagne ont suscité un intérêt certain, particulièrement pour l'élite qui avait les moyens de s'y rendre.

Plus récemment, au XX^{ème} siècle, en France, c'est le développement des sports d'hiver et notamment de stations de ski, encouragé par l'Etat, par le biais du Plan Neige (1964), qui a entraîné un raz-de-marée touristique dans les vallées et surtout hauteurs des montagnes. L'idée de moderniser la montagne en y construisant des stations dites « intégrées », permettant aux touristes de venir profiter d'espaces aménagés comme s'ils étaient chez eux (c.-à-d. en ville) tout en bénéficiant du cadre propice à la pratique du ski, snowboard etc. a largement participé à l'évolution des représentations de ces territoires.

L'évolution de ces représentations permet aujourd'hui aux territoires de montagne de bénéficier d'une attractivité singulière, basée sur ses paysages et milieux « naturels ». Cette attractivité varie selon les territoires de montagne et deux courants distincts peuvent être observés. En Asie, les valeurs ancestrales liées à la montagne ont perduré et les populations locales sont toujours très attachées à cette nature qu'elles viennent contempler. Par exemple, le Mont Fuji au Japon est élevé au statut de montagne sacrée et apparaît comme symbole du pays. A tel point qu'il est dit que « tout japonais doit avoir gravité au moins une fois le Mont Fuji » (Nothomb, 2007). Là-bas, la montagne garde donc ses valeurs contemplatives et spirituelles sauf pour quelques cas isolés comme au nord du Japon avec le développement du ski free-ride (Debarbieux, 2001).

Pour l'Occident et plus particulièrement l'Europe de l'Ouest avec le massif des Alpes, la montagne inspire un cadre naturel grandiose avec des paysages à couper le souffle et où l'air y est pur. Elle apparaît aussi comme le support de pratique d'une multitude d'activités sportives et de loisirs. Ainsi, les Alpes sont devenues ce qu'appelle Bernard Debarbieux, « le prototype de la montagne touristique » (2001), aussi bien par le cadre enchanteur de ses paysages, que par les activités dites APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) qu'il est possible d'y faire et par son folklore et ses traditions.

I.III.II Une promotion forte sur la nature grandiose

Aujourd'hui, en ce qui concerne la France, les éléments paysagers de la nature montagnarde font relativement consensus et sont communs à toutes et à tous, en étant d'ailleurs les images principales associées au terme de « montagne ». Il est ici question des paysages grandioses de la montagne, d'une nature préservée, celle des glaciers et des sommets, des torrents et des alpages, des lacs d'altitude et des forêts de sapins, en somme celle qui suscitait déjà au XVIII^{ème} siècle rêverie et admiration. Ces représentations sont largement utilisées par les acteurs du territoire pour d'une part, valoriser leur territoire, et d'autre part attirer des personnes, principalement des touristes et ainsi « mettre en adéquation un site de montagne avec l'imaginaire des touristes auxquels on s'adresse » (Debarbieux, 2001). Ils misent alors sur les espaces « naturels » bien que certains ne le soient pas au sens propre (par exemple les alpages...) pour vendre leur territoire et inciter les gens à venir consommer la montagne : découvrir son patrimoine naturel, ses activités, ses

produits locaux etc. Sur le site de France Montagnes (association d'acteurs du tourisme de montagne en France), un article de 2016 intitulé « Les 10 atouts des vacances à la montagne en été » vante les qualités de vacances en montagne et positionne d'ailleurs en top 3 : la grandeur des paysages, la pureté de l'air et la nature omniprésente (<https://www.france-montagnes.com>). Qu'ils s'agissent d'acteurs du territoire comme des collectivités ou bien d'acteurs socio-professionnels appartenant au monde du tourisme, le patrimoine naturel montagnard représente un véritable atout qui peut engendrer d'importantes retombées économiques.

Cependant, cette nature typique, emblématique de la montagne et faisant partie de la nature grandiose, est-elle la seule nature de ces territoires ? A partir de cartes d'unités et entités paysagères de territoire de montagne (Annexe I), ayant pour but de représenter « des espaces homogènes en termes d'éléments de composition, de motifs paysagers, structures paysagères, ambiances, perceptions et représentations sociales » (<https://atlas04.batrame-paca.fr>), il peut être constaté que cette nature fantasmée et emblématique de la montagne n'est pas l'unique nature. Dans ces exemples, représentant le département de la Haute-Savoie et des Hautes-Pyrénées, au-delà de la haute montagne, des alpages et forêts, il existe aussi des plaines et collines, où vivent d'ailleurs la majorité de la population, puis des coteaux avec le début d'une montée en altitude et souvent la présence marquée de l'agriculture. Ces natures semblent quelque peu délaissées car, peut-être, jugées communes et non représentatives de la montagne et de ce que les gens, qui viennent sur ces territoires, souhaitent découvrir.

Ainsi, la promotion actuelle de la nature en territoire de montagne se consacre quasi exclusivement sur la nature grandiose, dans un but majoritairement touristique.

II. Promouvoir la nature de proximité : le cas de la Savoie

Le Département de la Savoie fait partie de ces territoires qui bénéficient d'un patrimoine naturel riche et emblématique de montagne. En effet, « 86% de ses communes sont classées en zone de montagne » comme le révèle l'INSEE (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4196675>). Aussi, la promotion qui a été faite de la nature a suivie l'évolution des représentations de la population et s'est concentrée sur les paysages emblématiques de la montagne, supports des pratiques touristiques. Ainsi la promotion de la nature y est fortement liée au tourisme. Cependant, le Conseil départemental de la Savoie (CDS) a fait le choix, à travers sa nouvelle politique environnementale, de miser sur la nature de proximité à travers la promotion de sa découverte. Dans cette partie, cette action sera présentée et détaillée d'une part à travers l'origine du projet, et d'autre part, par sa réalisation.

II.I D'une politique départementale à la création du « Portail Patrimoines »

II.I.I Présentation et évolution de la politique en faveur des Espaces et Paysages

Si la compétence « environnement » n'est pas obligatoire pour le Département en tant que collectivité, elle semble pour autant essentielle à un territoire comme celui de la Savoie, par « l'omniprésence » et la richesse de son patrimoine naturel. Ainsi, bien conscient de l'importance de ses paysages en terme d'attractivité et de développement territorial, le Département de la Savoie mène une politique en faveur des Paysages depuis les années 1980-1990. Cette politique, en faveur des Paysages va d'abord se concentrer autour d'actions de réaménagement paysager de grands sites comme les grands cols. C'est donc la vision paysagère qui domine la politique environnementale locale de l'époque.

En 2018, le Département fait le choix de réorienter sa politique en y ajoutant la notion d'Espaces Naturels et prend donc le nom de politique en faveur des Espaces et Paysages. Par cet ajout, le Département marque une nouvelle « ère » avec la prise en considération, au-delà des paysages, des espaces naturels de Savoie, à travers leur importance notamment par les services (écosystémiques) qu'ils rendent mais aussi en reconnaissant les pressions et menaces qui pèsent sur eux.

L'objectif stratégique de cette politique repose sur l'accompagnement de la préservation de la biodiversité, des espaces naturels et des paysages. Afin de développer des mesures concrètes, un plan d'action a été réalisé, comprenant 5 axes (Figure 5), 7 orientations et 23 fiches actions. Ce plan d'action doit s'étaler sur une période de 5 ans soit de 2018 à 2022.

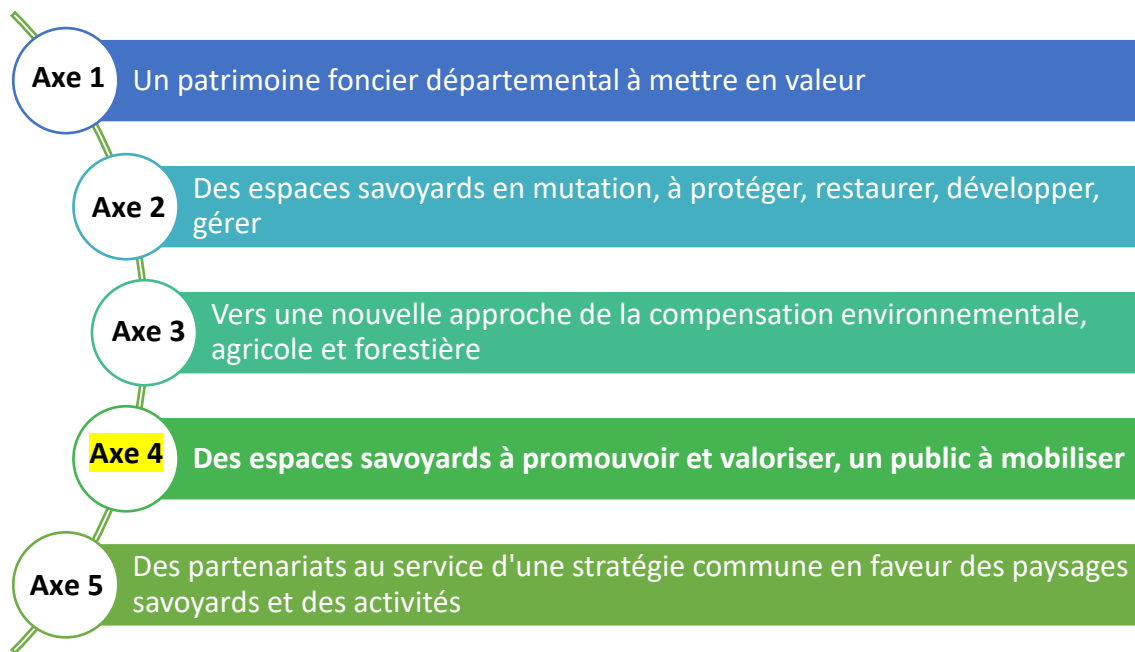


Figure 5 : Les 5 axes du Plan d'actions pour les Espaces et les Paysages de Savoie

Dans l'Axe 4 : « Des espaces savoyards à promouvoir et à valoriser, un public à mobiliser », la volonté du Département se concentre autour de la promotion et de la valorisation des espaces savoyards mais aussi de la mobilisation du public. Ainsi, l'orientation qui le compose, intitulée « Poursuivre et renforcer la promotion de espaces naturels, agricoles, forestiers et sensibiliser le public » intègre 3 actions dont une qui porte sur la nature de proximité : **favoriser la découverte de la nature de proximité.**

D'après la fiche d'action (Annexe II), l'origine de cette nouvelle volonté, repose sur plusieurs constats : celui que, d'une part, le patrimoine naturel participe à l'attractivité des territoires de Savoie mais que, d'autre part, la valorisation actuelle de ce patrimoine ne concerne que les grands espaces protégés ex : grands sites etc. Ce constat met alors en avant une problématique jusque lors ignorée : l'autre nature, celle dite **de proximité** est peu connue et peu valorisée, et sa communication est peu voire non organisée.

L'objectif du CDS repose alors sur la facilitation de l'accès à la connaissance de la nature de proximité afin d'en comprendre les enjeux de préservation. De cet objectif ressort bien l'idée de vouloir promouvoir la nature de proximité du territoire, et ainsi permettre sa découverte, mais également de mieux la connaître. Pour répondre de façon concrète à cet objectif, l'une des actions proposées vise à créer un **site internet dédié aux patrimoines savoyards**, à la fois naturels (nature de proximité) et aussi culturels. Ce projet est donc mené par deux services du CDS : la Direction de l'Environnement, et plus précisément l'Unité espaces naturels et biodiversité ainsi que la Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées.

II.1.II Premiers éléments de travail autour « Portail Patrimoines »

Avant de pouvoir créer ce site internet, les services du Département en charge du projet ont procédé à un travail préalable important au cours de l'année 2018. Pour citer quelques étapes de ce travail, il a été question de réaliser une étude de faisabilité, mettre en place un groupe de travail, s'accompagner d'un appui professionnel quant à la gestion du projet... Aussi, un benchmark visant à comparer l'offre existante de sites internet du même genre a également été proposé. Ces sites, portés par des collectivités ou d'autres structures avaient tous pour but la valorisation du patrimoine (naturel et/ou culturel) d'un territoire donné. Ce travail a permis de visualiser la construction des sites, leur arborescence, les éléments graphiques choisis etc. dans le but de s'inspirer et de commencer à imaginer celui du Département de la Savoie. Ainsi, la création du site a donc été pensée en collaboration entre plusieurs services du département, le tout encadré par deux sociétés professionnelles de gestion de projet de création de site internet pour appuyer techniquement le projet.

Le site avait donc pour but de permettre « la démocratisation des questions et savoirs patrimoniaux ». Les publics prioritaires identifiés étaient la population locale (les familles), les publics scolaires et la population touristique. Une fois la base de construction du site décidée, chaque service a alors travaillé sur sa thématique.

Pour le service Environnement et concernant la promotion des sites naturels (SN) de proximité, il s'agissait de proposer une sélection de SN de proximité qui se verraient alors présentés sur le site internet à travers des pages de contenu où se mêleraient photographies et textes permettant de découvrir leurs caractéristiques : localisation, paysages, milieux, espèces...

Dans ce cadre, le service a fait le choix de recruter un stagiaire cours de l'année 2019. Lors de ce stage, une base de 280 SN de proximité a été réalisée ainsi qu'une base de données plus ou moins complète (photographies pour illustrer les pages de contenu web, et documentation permettant de rédiger le contenu). Si quelques pages ont pu être rédigées lors du stage, un travail supplémentaire était nécessaire pour finaliser la création de pages et ainsi pouvoir lancer le Portail Patrimoines (PP). La date initiale de lancement : janvier 2020, n'a pas pu être tenue et s'est alors vue être repoussée à la mi-juin 2020.

II.II Comment choisir les sites naturels de proximité et que mettre en avant ?

Avant le lancement du PP en juin 2020, la rédaction des pages de contenu des SN de proximité était encore à réaliser. Pour se faire, un nouveau stagiaire a été recruté. Afin de mieux comprendre la démarche du CDS, visant à favoriser la découverte de la nature de proximité, le travail réalisé dans ce cadre, et la méthodologie employée, seront ici détaillés. Dans un premier temps, il sera question

de comprendre sur quels critères ces SN de proximité ont été choisis. Dans un second temps, ce sera le travail de rédaction même des pages de contenu, à travers le choix des informations, qui sera présenté, soit : comment ces SN de proximité sont valorisés, quelles informations sont partagées.

II.II.I La sélection des sites

Dans le cadre de ce projet et de la date de lancement du PP à la mi-juin, il a donc été nécessaire de réaliser un tri parmi les 280 premiers sites choisis. Il n'était en effet pas envisageable de rédiger des pages de contenu pour l'intégralité des sites dans le temps imparti mais plutôt d'en proposer une première partie. La base de donnée déjà créée lors du premier stage permettait de connaître un nombre important d'éléments à propos des SN (Annexe III) dont :

- Le nom
- La localisation (commune) + coordonnées XY
- Le territoire
- L'accessibilité et le stationnement
- Le ou les milieux naturels
- Le zonage environnemental
- L'avis du/des gestionnaire(s) quant à la promotion du SN
- La documentation naturaliste disponible

Cette base a été réalisée sur des critères tels que l'accessibilité des sites c.-à-d. la proximité aux centres urbains, la possibilité de s'y rendre par divers moyens de transports, modes doux compris, mais également l'accessibilité au plus grand nombre pour que cela concerne une grande majorité de la population à savoir les jeunes, les familles, les personnes plus âgées. Ce critère d'accessibilité en a induit un deuxième : les sites devaient être facilement accessibles pour que chacun puisse y aller et donc ne pas proposer d'accès trop long ou compliqué, se rapprochant alors des « promenades confort » avec l'idée de proposer des sites où la durée de l'itinéraire pour le découvrir ne dépassait pas les 1h/1H30.

En accord avec la chargée de mission espaces naturels sensibles et biodiversité, il a été décidé de proposer une sélection de 50 SN pour le lancement du PP. Ces 50 sites devaient être répartis sur l'ensemble du territoire savoyard. Ces territoires s'appuient en partie sur les territoires de contractualisation du département (Annexe IV) qui sont au nombre de 7. Aussi, deux autres entités ont été ajoutées : le territoire du Massif des Bauges et celui du Massif de la Chartreuse afin d'affiner au mieux les territoires et que cette classification parle à tout un chacun. Ainsi, cette sélection comprendrait une base de 4 sites par territoire soit un total de 36 sites par territoire avec des suppléments pour ceux bénéficiant d'une population importante.

Pour choisir ces 50 sites, issus de la base de données de 280 sites, des critères ont dû être choisis. *(Le choix de ces critères a aussi évolué au cours du travail, impacté par la situation sanitaire du pays et donc l'impossibilité de compléter la base de données notamment de photographies. Le lancement du PP a lui aussi été décalé et devrait avoir lieu à la mi-juillet).*

Le premier critère reposait sur la disponibilité en documentation naturaliste. Cette documentation était nécessaire dans le cadre de la rédaction de pages de contenu car, l'axe choisit pour promouvoir ces SN de proximité se concentrait autour de la biodiversité, des paysages etc. Ainsi, l'existence de documents tels que des Plans de Gestion (PG), des Documents d'Objectifs (DOCOB) ou encore des fiches ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), représentait une aide précieuse voire indispensable. Ces derniers permettent d'une part, de connaître la biodiversité des sites, via les inventaires naturalistes réalisées, et d'autre part, de comprendre leur caractéristiques, leurs intérêts ou encore les menaces qui peuvent peser sur eux. En effet, la majorité des SN sélectionnés lors du premier stage dispose d'un ou plusieurs zonages environnemental/aux ou de classements, tels que N2000, ZNIEFF, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)... Ces zonages traduisent l'intérêt certain en terme de biodiversité et de protection des sites. Ainsi, ce critère s'est révélé indispensable pour rédiger les pages de contenu des SN et donc pour mener à bien le projet. Dans ce cadre, un partenaire du projet, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie (CEN) a permis pour un nombre important de sites, d'obtenir cette documentation.

Le deuxième critère, *plutôt imposé par la situation exceptionnelle en lien avec le confinement*, était celui de la disponibilité en ressources photographiques des sites. Lors du premier stage, environ 70 sites sur les 280 avaient été visités dans le but de récolter de la donnée photo et ainsi disposer de visuels lors de la publication des pages de contenu. La possibilité de compléter cette base s'est vue très limitée par l'impossibilité d'aller sur les sites, impactant dès lors la sélection de sites qui s'est concentrée autour des SN ayant déjà de la ressource photographique.

Le troisième critère retenu était celui de la proximité des SN aux villes. En effet, comme évoqué précédemment, qui dit nature de proximité, dit à proximité de l'Homme et donc de là où il se trouve. Le territoire de Savoie comprenant d'importantes zones de montagne où la densité de population est parfois faible, ce sont les sites à + ou – 30 minutes des principales villes des 9 territoires de Savoie qui ont été retenus en priorité.

Ce critère est lié au quatrième à savoir, une répartition équitable et équilibrée entre les territoires. Bien que l'Ouest du département soit particulièrement peuplé et comprenne les villes recensant la majorité de la population savoyarde, il était important de pouvoir proposer des SN de proximité dans les territoires moins peuplés certes mais peuplés malgré tout. Par exemple, pour les territoires de la Maurienne ou de la Tarentaise, qui ne disposent pas d'une telle population, les SN de proximité

retenus se situent à proximité des villes de Saint-Jean-de-Maurienne ou Modane pour le premier et de Bourg Saint Maurice ou Moutiers pour le second. Ainsi, il n’y a pas de favoritisme entre telle ou telle partie du département et chacun peut profiter de cette action.

De plus, à travers la valorisation du patrimoine naturel de proximité savoyard il semblait pertinent de représenter une diversité de milieux et donc de varier les types de SN valorisés sur le PP en un même territoire. Par exemple, pour le territoire de Chambéry, les SN sélectionnés comprenaient des milieux humides avec des sites présentant marais, lac, cascade ou encore forêt alluviale mais aussi des milieux plus secs avec de la forêt, pelouse sèche, vigne... Parfois, certains territoires présentaient malgré tout une certaine homogénéité de milieux naturels comme celui de Cœur de Savoie où la majorité des sites comprenaient marais et lacs.

Cette sélection a également été discutée avec le CEN Savoie qui est intervenu à différents niveaux tout au long du projet. Dans cette phase du projet, le CEN a pu d’une part, donner son avis quant à la sélection des SN mais également fournir la documentation et les ressources en sa possession. D’autre part, le CEN a fourni un appui quant à l’élaboration des pages de contenu avec une vérification des informations.

La nouvelle sélection a donc été élaborée à partir de 5 critères principaux permettant d’obtenir une liste de 50 SN de proximité (Figure 6) (Annexe V).

SYNTHESE DES CRITERES DE SELECTION DES 50 SITES NATURELS DE PROXIMITE POUR LE LANCEMENT DU PP



Figure 6 : Schéma des différents critères de sélection des 50 sites naturels de proximité

II.II.II Quelles informations valoriser ?

Une fois la sélection des 50 SN de proximité effectuée, le travail de création des futures pages de contenu pour le PP a pu commencer. Afin d'obtenir un rendu relativement homogène sur le site du PP, c'est-à-dire entre les pages propres au patrimoine culturel et celles propres au patrimoine naturel, les services du département ont fait le choix de créer un comité de rédaction. Ainsi, il a été décidé de proposer des pages de contenu axées sur le visuel avec une place importante pour des photographies ou vidéos et peu de texte. Le visuel devrait donc primer sur l'information.

En terme de construction et de mise en page, il a été ensuite demandé, en accord avec la chargée de mission du service et du comité de rédaction de procéder de la sorte : la page devait être composée d'un titre : le nom du site, avec en dessous un paragraphe de présentation assez bref et servant au référencement web. Ainsi des informations basiques telles que la localisation du SN et ses caractéristiques principales devaient y être inscrites. Puis, la partie principale de la page devait se diviser en deux parties, l'une, nommée « Découvrir » et l'autre « Comprendre ». Ces deux parties avaient pour but d'organiser et classer les informations du SN. Enfin, en bas de la page, un encart final permettait de connaître la localisation précise du SN et quelques informations complémentaires comme un accès direct à de la documentation plus poussée.

Concernant maintenant la rédaction même des pages de contenu des SN, et donc des informations à mettre en avant pour promouvoir ces SN de proximité, l'axe choisi a été celui de la découverte et de la connaissance des particularités et caractéristiques naturelles du site. Autrement dit, il était question de porter à connaissance et de faire découvrir la biodiversité du SN, de la décrire, d'expliquer ses spécificités et ses enjeux de préservation à travers la promotion de ce dernier. C'est à ce moment que la ressource en documentation naturaliste a été particulièrement importante car, pour pouvoir rédiger ces pages, il a été nécessaire de se plonger dans ces documents afin d'y trouver les informations recherchées. Le travail a donc consisté en une « vulgarisation » des informations contenues dans ces documents pour les rendre compréhensibles et accessibles au plus grand nombre (connaisseurs ou non). Ce sont majoritairement les parties relatives à la présentation générale du site, à la description de ses milieux, de ses espèces qui ont servi de source.

Ainsi, en accord avec la chargée de mission, et en partie inspirée des quelques pages déjà rédigées lors du premier stage, la rédaction s'est organisée selon différentes parties et en suivant un plan commun à tous les SN. Ces sous parties sont les suivantes :

- Éléments généraux de présentation
- Milieux et habitats
- Faune et flore
- Les activités humaines

- Un approfondissement de certains éléments présentés

La première sous partie avait pour but d’apporter des éléments généraux de description du site comme sa localisation, sa taille et les principaux éléments paysagers et caractéristiques. La deuxième sous partie permettait quant à elle de définir les différents milieux présents en les décrivant, en les situant et en expliquant leurs caractéristiques. Elle était suivie par une partie dédiée aux différentes espèces animales et végétales présentes sur le site, faisant ainsi lien avec la partie précédente afin de donner des explications vis-à-vis des raisons qui permettent à ces espèces de s’y développer. L’idée générale était donc de décrire ce qui se trouvait sur le SN en terme de biodiversité et d’expliquer pourquoi ces éléments pouvaient y être observés, si cela était commun ou au contraire plutôt rare... Dans une autre sous partie, c’est l’histoire du site et l’interaction avec l’Homme qui était détaillée à travers, par exemple, les diverses utilisations du site liées aux pratiques agricoles ou encore les impacts d’actions humaines sur le site. Cette partie permettait alors de montrer que ces sites, considérés comme naturels, n’étaient pas forcément vierges de toute activité anthropique. Enfin, dans la partie « Comprendre », certains éléments pourraient être repris pour les approfondir.

Après quelques essais et corrections, notamment concernant une vulgarisation plus poussée des informations retranscrites depuis les documents de gestion, le modèle était acquis et la rédaction des SN sélectionnés pouvait être lancée.

Ces éléments de travail, propres à la création des pages web pour valoriser le patrimoine naturel savoyard, à travers la façon dont ces sites ont été choisis ainsi que le choix des informations à partager par ce biais permettent d’apporter des éléments et matériaux pouvant nourrir la réflexion principale de ce mémoire : quels enjeux représente la promotion de la nature de proximité pour un territoire comme celui de la Savoie.

Aussi pour agrémenter de façon plus complète cette analyse, un entretien auprès de l’élue référente au développement durable du CDS a été réalisé afin de mieux saisir les objectifs autour de cette action et plus largement la politique dont elle est issue. Cet échange, sous forme d’un entretien semi directif, s’est déroulé par appel téléphonique (ANNEXE VI). A partir de la retranscription de cet échange, des extraits seront utilisés afin d’appuyer les propos et ainsi étayer l’analyse de cette étude.

III. Entre enjeux environnementaux et touristiques :

« Mieux connaître pour mieux préserver et mieux le partager... »

Vouloir favoriser la découverte de la nature de proximité semble relativement étonnant pour un territoire de montagne comme la Savoie. Si, comme évoqué précédemment, la nature de proximité s'apparente à une nature du quotidien, proche de l'Homme, c'est plutôt la nature grandiose qui vient à l'esprit quand il est question de territoires de montagne. Le riche et abondant patrimoine naturel savoyard, en tant que support de pratiques sportives et de loisirs, est vecteur d'une forte attractivité principalement touristique à travers des sites mondialement connus comme les stations de la Tarentaise ou encore les grands espaces du Parc National de la Vanoise.

De fait, il semble assez intéressant de chercher à comprendre les enjeux que peut représenter un tel tournant en terme de politique locale. Pourquoi, après des années de mise en valeur d'une nature montagnarde emblématique, le CDS choisit de mettre en lumière cette « autre nature », celle de proximité ? A l'aide de matériaux tels que les caractéristiques des sites naturels choisis dans le cadre de l'élaboration du PP, leurs critères de sélection, les informations partagées sur les pages web ou encore des extraits d'entretien, cette partie tentera de définir et d'analyser ces enjeux.

III.I Pour une meilleure connaissance et préservation de la nature de proximité savoyarde ?

III.I.I La volonté de faire connaître une nature à côté de chez soi

Sans revenir sur la définition de la nature de proximité, cette nature appartient à la sphère du quotidien, du « familial », de la détente ou encore de la ressource. C'est la nature qui s'expérimente sans raison précise, par habitude et dont la fréquentation varie selon les individus. En effet, la connaissance de ces lieux de nature de proximité n'est pas la même pour tous et dépend des pratiques, des habitudes ou bien de la curiosité de tout un chacun. De fait, si le besoin de se ressourcer ou de profiter de la nature se fait sentir, certaines personnes vont se diriger vers ces espaces quand d'autres vont aller vers ceux plus plébiscités, ceux qui bénéficient d'une valorisation.

En Savoie, les espaces fortement plébiscités sont ceux de l'Est : les vallées du Beaufortain, de la Tarentaise, de la Maurienne : terres des grandes stations de ski, des alpages à pertes de vue et de la haute montagne. Naturellement, la population locale va donc profiter de ces espaces en fréquentant notamment le fameux PNV (Annexe VII). Ce phénomène peut en partie s'expliquer par le cadre qu'offre ces espaces et qui attirent de fait, les pratiquants d'activités spécifiques, mais aussi

par le poids de la promotion qui a été faite jusqu'à présent de la nature grandiose et des espaces de montagne. Ainsi, la fréquentation des espaces de nature par la population ne se fait pas nécessairement à proximité du domicile car la connaissance d'autres espaces, plus proches, ceux issus de la nature de proximité, n'est pas très développée : indéniablement liée aux pratiques individuelles et à la faible promotion de la nature de proximité par les acteurs du territoire.

De fait, la volonté du CDS de vouloir favoriser la découverte de la nature de proximité à travers la création du PP et de ses pages web sur les SN de proximité, indique un souhait de porter à connaissance ces espaces de nature, proches des lieux de vie de la population savoyarde. Il s'agirait du premier véritable enjeu autour de cette politique : montrer aux savoyards l'existence d'une nature à côté de là où ils vivent sans nécessairement devoir pousser les portes du PNV ou des hautes vallées pour se ressourcer. Dans ce cadre, la création du PP apparaît comme un véritable outil permettant à la population savoyarde d'avoir accès à cette connaissance, en l'informant et en lui indiquant qu'il est possible de trouver et de profiter de la nature à côté de chez soi sans avoir besoin d'aller plus loin ou dans les grands sites : « *Donc oui, souvent on dit tiens je vais aller me balader, je vais dans le Parc de la Vanoise voilà mais pas forcément on peut aussi aller dans le bois des Chassettes ou faire le tour du lac...* » (Elue CDS). C'est donc bien l'idée de pouvoir profiter, de s'évader tout en restant près de chez soi : « *a priori il n'y a pas besoin d'aller très loin pour se ressourcer* ». Ainsi, le premier enjeu autour de cette politique départementale est de porter les espaces de nature de proximité à la connaissance des savoyards.

Pour appuyer ce propos, la répartition des SN de proximité choisis pour figurer dans le PP (Figure 7), et donc être valorisés auprès de la population, peut être analysée. Sur cette carte, les communes apparaissant en bleues sont les villes principales (choisies) des 9 territoires identifiés dans le cadre du PP. Ce sont les villes où la population est relativement importante, permettant de constituer un repère pour le choix des SN de proximité. En effet, l'un des critères de sélection étant la proximité des SN à ces villes, il peut alors être constaté que les SN choisis se trouvent à proximité de ces dernières. Evidemment, il existe une différence significative entre la population de Chambéry (préfecture du département), celle d'Albertville ou encore de Modane avec respectivement 59 183, 19 055 et 3 120 habitants (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4196675>). C'est aussi pour cela qu'une concentration de sites sur l'ouest du département, qui recense les territoires peuplés de Grand Chambéry et Grand Lac, peut être observée. La majorité de la population s'y trouvant, les SN de proximité choisis sont nombreux. Il peut aussi être noté que, comme décidé lors de l'élaboration des critères, les autres territoires de Savoie se voient malgré tout proposer des sites naturels de proximité bien que moins nombreux et plus éparses...

Il peut donc bien être constaté que la promotion de la nature de proximité permet dans un premier temps de montrer à la population que même dans les parties moins sauvages et emblématiques du

territoire savoyard, à proximité immédiate de leur habitation, se trouve de la nature : celle de proximité.

Répartition des sites naturels de proximité en Savoie – deuxième sélection

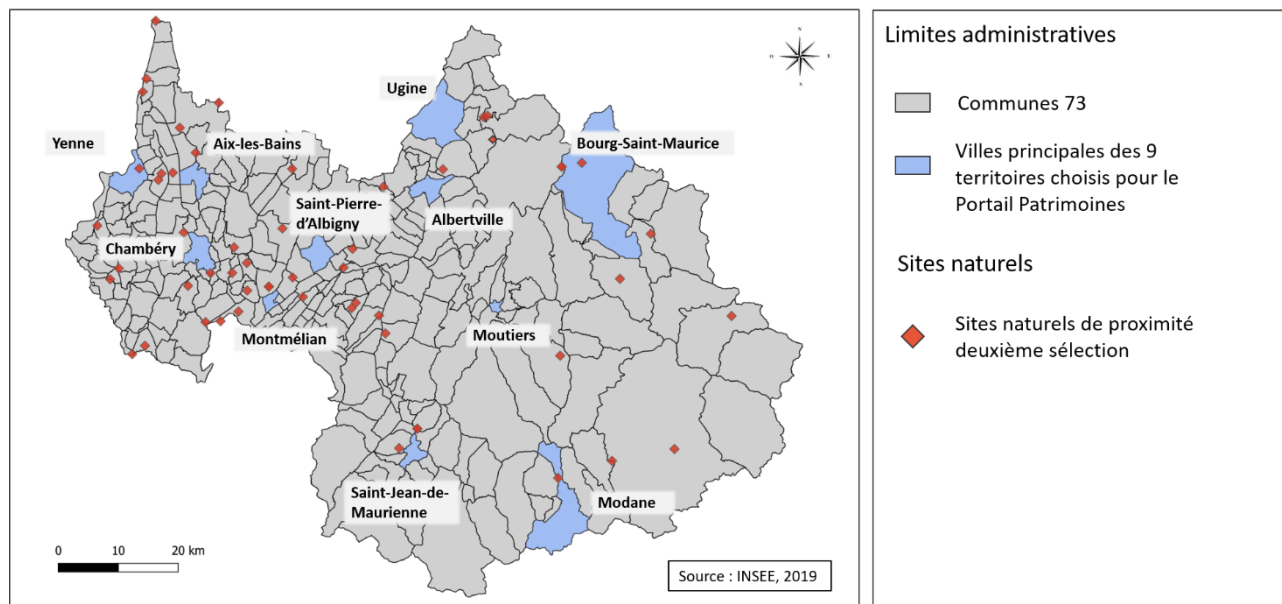


Figure 7 : Carte de la répartition des sites naturels de proximité choisis pour le lancement du Portail Patrimoines (Réalisation Emma Hofstetter, 2020)

C'est donc en choisissant des sites proches des lieux de vie des savoyards, les pôles urbains, que le CDS va promouvoir la nature de proximité par le biais du PP qui servira d'outil pour les découvrir.

Aussi, en complément du site qui bénéficiera d'actions de communication par le biais du site du département et de ses réseaux sociaux, le contexte actuel a poussé le service communication du département à commencé la promotion de ces espaces avant même le lancement du PP. En effet, suite au confinement vécu par tous en France et ailleurs, le besoin de nature et de s'évader s'est particulièrement fait ressentir, influençant dès lors les services de communication du département à se saisir du projet de promotion de nature de proximité. Dans ce cadre, des publications Facebook ont été réalisées ainsi que des pages web visant à faire découvrir les SN de proximité (du PP) en les présentant brièvement (Figure 8 & Annexe VIII). Plus que jamais, après les restrictions de déplacements, la nature de proximité s'est vue être fortement convoitée.



La Savoie, on l'aime nature #2 : les Chassettes

écrit le 29 mai 2020

Envie de vous reconnecter à la nature après les longues semaines de confinement ? Ça tombe bien : c'est possible près de chez vous car notre département regorge de milieux naturels remarquables. Aujourd'hui, le site des Chassettes à cheval sur les communes de Challes-les-Eaux et de La Ravoire. La faune ayant repris quelques-uns de ses droits pendant le confinement, merci de veiller à ne pas la déranger !



C'est un biotope unique à proximité immédiate de Chambéry ! Entre marais et boisements, le site des Chassettes est un écrin de nature aux multiples richesses. Sur 22 hectares au pied du Massif des Bauges, il fait office de poumon vert dans le paysage urbanisé qui l'entoure.

Figure 8 : Captures d'écran d'une publication Facebook et de contenu web du CDS

III.1.II Connecter les savoyards à leur patrimoine naturel

En portant à connaissance l'existence de la nature de proximité auprès de la population, l'idée finale est évidemment de faire expérimenter cette nature, de la faire découvrir et de donner l'envie de le faire. Aussi, le nom du site créé par le CDS « Portail Patrimoines », joue beaucoup sur le rapport au territoire, à l'attachement que la population peut avoir avec ce dernier. Ce choix n'est sûrement pas anodin et traduit une volonté de sensibiliser la population à l'héritage commun des savoyards pour, dans un premier temps, susciter l'envie de venir le découvrir et, dans un second temps, mieux le connaître.

En ce qui concerne la nature de proximité, l'idée n'est pas de concurrencer les espaces de nature déjà promus et très fréquentés mais plutôt de reconnecter les habitants avec la nature qui se trouve près des chez eux et que tous ne connaissent pas. Parfois même, ils connaissent l'existence de ces lieux de nature mais ne s'y sont jamais aventurés : « *La Tourbière des Saisies je l'ai découvert avec mes petits-enfants alors que justement on n'avait pas emmené nos enfants et je me suis dit c'est scandaleux quoi !* » (Elue CDS). C'est donc faire prendre conscience de l'existence de cette nature, avec peut être l'idée de créer un lien, une attache forte entre la population et ces sites : leur patrimoine. Il y aurait cette bascule entre un « simple » lieu de nature et le « patrimoine », qui se partage notamment en famille. Il ne s'agirait alors plus du marais du coin mais du lieu faisant partie de la sphère « familiale » et, où des souvenirs sont créés : « [...] *et maintenant c'est devenu un rituel familial, c'est-à-dire tous les ans, enfin mes petits-enfants sont encore petits hein, tous les ans on va à la Tourbière des Saisies et si à la fin de l'été on n'y est pas aller ils me disent eh on y est pas allés !* » (Elue CDS). C'est cette nature où il fait bon de s'y ressourcer, de s'y détendre pour faire une balade dominicale, ou encore un pique-nique et où on découvre parfois des espaces inattendus : « *Mais c'est ça la nature de proximité c'est un lieu où on se sent bien* » (Elue CDS).

Au-delà de l'aspect familial c'est avant tout l'idée de connecter la population et, si possible, dans son intégralité à son patrimoine naturel. C'est pour cela que le PP ne s'adresse pas qu'à une catégorie de la population et essaye de toucher tout le monde, notamment le public scolaire. En effet, si aujourd'hui le concept d'éducation à l'environnement est relativement connu et appliqué dans les établissements scolaires, par exemple, il ne s'agit pas seulement de faire découvrir la nature, de comprendre ses enjeux de préservation mais bien de connaître celle qui se trouve chez nous, ce qui n'est parfois pas toujours le cas : « *Après bon l'éducation à notre environnement ça passe par l'école et pour les écoles ça me paraît essentiel de travailler avec les outils de proximité quoi je veux dire c'est pas la peine d'aller à l'autre bout du département ou du territoire national alors qu'on a tout ce qu'il faut devant sa porte et ça fait partie aussi des enjeux de développement durable* » (Elue CDS). En somme, il faudrait que tout le monde puisse faire l'expérience de son patrimoine naturel et ce dès le plus jeune âge : « [...] *parce que la Tourbière des Saisies c'est un site exceptionnel qui a été aménagé et fait pour accueillir du public et où il n'y a personne et où, notamment les écoles du Beaufortain n'allaient pas et je trouvais ça scandaleux donc je me suis battue pour que chaque enfant aille au moins une fois dans sa scolarité à la Tourbière des Saisies* » (Elue CDS).

L'enjeu est donc bien de faire connaître mais aussi de connecter la population à son patrimoine naturel et ainsi créer un lien fort.

III.I.III Faire découvrir (aux savoyards), une nature différente et variée

Favoriser la découverte de la nature de proximité peut aussi être un moyen de valoriser une nature peu regardée car jugée peu esthétique ou du moins, pas autant que la nature grandiose et ses paysages à couper le souffle. C'est porter à connaissance un autre type de nature, d'autres paysages, d'autres milieux qui recèlent pourtant bien des intérêts et dont l'accessibilité est relativement aisée. Pour la Savoie, cette reconnaissance d'une autre nature, d'autres paysages que ceux majoritairement représentés et imaginés, ne s'adresse évidemment pas aux touristes car, comme évoqué précédemment, l'idée même de la Savoie carte postale nourrit l'attractivité touristique et il n'est pas question de changer cela : « *Euh oui [...], alors ça c'est pour les habitants* » (Elue CDS). Ainsi, c'est plutôt l'idée de faire découvrir aux habitants du territoire toute la diversité de leur patrimoine naturel et donc développer de nouvelles représentations notamment paysagères. Car, le paysage se révèle être différent selon les individus et, est d'ailleurs défini par la Convention européenne du paysage de Florence en 2000 comme : « partie de territoire telle que perçue par les populations » (<http://www.environnement-savoie.fr>).

Pour appuyer ce propos, les caractéristiques des SN choisis pour figurer sur le PP peuvent ici être analysées. A partir du tableau ci-dessous (Tableau 2), représentant quelques-uns des SN de proximité sélectionnés, il peut être constaté que les paysages et milieux de ces derniers sont très variés. Sur les 9 territoires choisis de la Savoie : Avant-Pays-Savoyard, Grand Lac, Grand Chambéry, Massif de la Chartreuse, Massif des Bauges, Cœur de Savoie, Beaufortain, Tarentaise et Maurienne, peuvent alors être observées des zones relativement humides avec des marais, prairies, boisements, lacs et tourbières ainsi que des milieux plus secs comme les pelouses, vignes, certaines forêts et enfin de la montagne.

Tableau 2 : Les types de milieux et paysages des sites naturels de proximité choisis pour le Portail Patrimoines (Réalisation Emma Hofstetter)

SITES NATURELS DE PROXIMITE	CARACTERISTIQUES PAYSAGERES / MILIEUX NATURELS
Marais de Nécuïdet – Bauges	Marais, prairies humides
Les Chassettes – Grand Chambéry	Boisement humides, marais
Ferme Gigot – Grand Lac	Forêt, prairies
Sentier des Papillons – Cœur de Savoie	Vignes, forêt, pelouses sèches
Plan d'eau des Hurtières – Maurienne	Plan d'eau, pelouses sèches, forêts
Vallon de Rosuel - Tarentaise	Forêts, montagne, glaciers
Sentier des Arpelières – Beaufortain	Tourbière, forêt
Les Lagneux – Avant-Pays-Savoyard	Marais
Lac noir – Chartreuse	Lac, forêt

A travers le choix de ces sites, il peut être constaté que les milieux naturels et paysages de Savoie ne s'apparentent pas seulement à la haute montagne, aux alpages et aux sapins mais aussi à des sites où bien souvent l'Homme est intervenu à travers, par exemple, des pratiques agricoles ou travaux de réaménagements, de restauration mais qui malgré tout, font aujourd'hui aussi partie intégrante du paysage et milieux « naturels » du territoire savoyard. Ainsi, cette action pourrait peut-être permettre (du moins pour la population locale), de passer d'une représentation uniquement montagne à une représentation diversifiée de la nature (Figure 9).

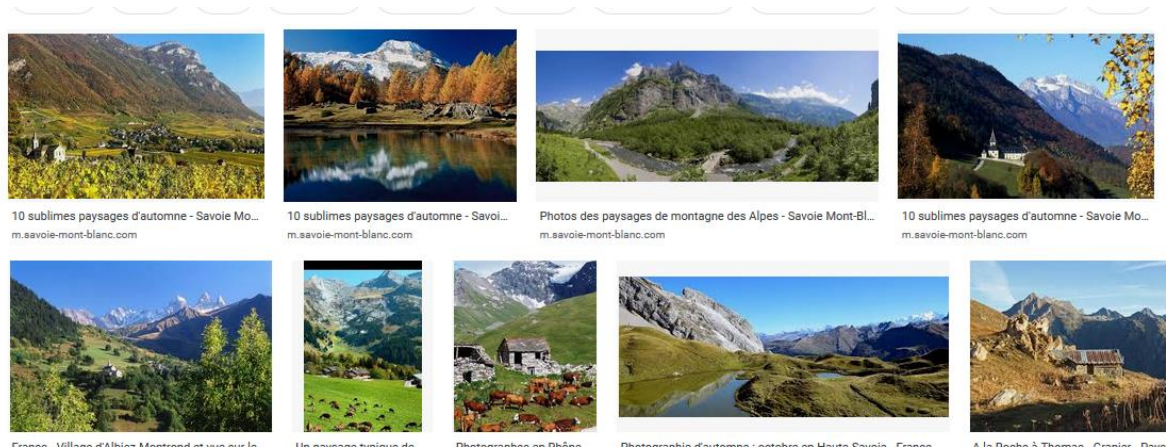


Figure 9 : Schéma d'une nouvelle évolution des représentations de la nature en Savoie

CD 73 & E. HOFSTETTER

L'enjeu serait alors bien de faire découvrir une nature différente, qui sort des représentations stéréotypées du territoire et avoir ainsi une population plus avertie qui connaît mieux la diversité de son patrimoine naturel.

III.I.IV Mieux connaître la nature de proximité... pour mieux la préserver

La découverte de la nature de proximité passe donc par plusieurs étapes, évoquées précédemment. Il faut faire prendre conscience de son existence, la faire assimiler comme réel patrimoine pour susciter l'envie de venir la découvrir puis sensibiliser, la présenter, la décrire pour en saisir tous les enjeux. En effet, il ne s'agit pas « seulement » de la faire expérimenter en tant que telle mais pousser à sa découverte, pour mieux la connaître, savoir de quoi elle se compose, qui elle abrite, pourquoi la protéger etc. Ainsi, le fait, à travers la rédaction des pages web, de décrire cette biodiversité, de l'expliquer, de dire si elle est rare, protégée ou plutôt commune peut offrir une nouvelle façon d'expérimenter la nature : profiter de la nature pour se ressourcer tout en apprenant sur elle. En portant à connaissance ses caractéristiques, il sera alors peut-être possible de mieux comprendre les enjeux de préservation de ce patrimoine et ainsi mieux le préserver. Il s'agit donc d'un véritable processus qui part de la « simple » prise de conscience de l'existence de cette nature à l'envie de la préserver grâce à la connaissance : *« Il me semble que les savoyards se doivent de connaître mieux leur patrimoine de proximité pour mieux le préserver »* (Elue CDS).

C'est dans cette démarche qu'ont été réalisées les pages web du PP pour promouvoir la nature de proximité. Ainsi les informations partagées à travers ces pages ne se résument pas à présenter le site brièvement, à proposer des itinéraires et inclure quelques photos mais véritablement de transmettre des informations, tout en restant accessibles, visant à faire découvrir et à mieux comprendre les caractéristiques naturelles des sites. C'est bien à travers cette idée qu'a été pensée la rédaction des pages en mettant en avant des informations sur les paysages, les milieux naturels ou encore la faune et la flore du site (Annexe IX).

Dans la partie « Découvrir » des pages web, une présentation des milieux naturels du SN permet de comprendre ce qu'ils sont, quelles espèces s'y trouvent et pourquoi, et ainsi expliquer la relation entre milieu et espèce. Dans cette partie, le public découvre donc et apprend à identifier les milieux, à les situer sur le site, à savoir quelles espèces végétales y poussent, quelles espèces animales y vivent, comment, pourquoi (Figure 10) ? Dans la partie « Comprendre », d'autres notions sont abordées comme par exemple des concepts en rapport avec le site ou les espèces présentées. Cela permet d'approfondir certains sujets comme, pour donner quelques exemples, : les relations entre animal et plante hôte, les corridors écologiques, les rôles des tourbières ou encore l'importance du bois mort en forêt (Figure 11).

En portant à connaissance ces informations, cela permet également de mettre en avant des milieux et/ou espèces rares, protégées et ainsi sensibiliser le public qui pourra (dans le meilleur des cas) adapter son comportement et ainsi préserver la nature de proximité : *« Si on marche dans une prairie et on écrase des fleurs protégées si on sait pas qu'elles sont là bah voilà on sait pas donc on*

le fait. Si on sait qu'il y a un patrimoine exceptionnel etc. on est attentifs et on ne marche pas sur les fleurs. Et voilà **c'est vraiment mieux connaître pour mieux protéger.** » (Elue CDS).

DECOUVRIR

Où vivent crapauds et orchidées !

Lors de la création de la portion d'autoroute, une étude d'impact visant à évaluer les conséquences, notamment environnementales, d'un tel aménagement, a mis en avant la richesse écologique du site.

Le site abrite aujourd'hui deux espèces rares en Savoie qui trouvent ici les conditions favorables à leur développement :

- Le **Crapaud calamite**, qui a la particularité de mener une double vie en passant les premières semaines de sa vie dans l'eau, pour ensuite préférer la terre ferme. Il est plutôt nocturne et évolue dans les pelouses en plein cœur de la zone écologique du site mais aussi à proximité du plan d'eau. Ainsi, le site représente un lieu de vie et de ponte propice à l'espèce en proposant à la fois des milieux aquatiques et secs.
- L'**Orchis punaise**, orchidée de couleur rouge sombre, tire son nom de l'odeur nauséabonde de ses fleurs. Rare en Savoie et protégée à l'échelle nationale, elle se développe sur les pelouses du site et nécessite donc le maintien des milieux ouverts, nécessaire à son développement.

Figure 10 : Extrait texte page web - Plan d'eau des Hurtières

COMPRENDRE

Un milieu aux multiples services : zoom sur la tourbière

La tourbière n'abrite pas uniquement une faune et flore exceptionnelle mais joue aussi un rôle indispensable pour tous les êtres vivants de la planète. En effet, elle rend de nombreux services à l'Homme, appelés « services écosystémiques ». En voici deux :

Par exemple, la présence de sphaignes, qui possèdent une importante capacité d'absorption, permet à la tourbière de participer à la régulation des niveaux d'eau. Les risques de crues sont alors limités tout comme la sécheresse grâce au maintien d'un débit régulier dans les cours d'eau. Elle permet aussi de filtrer l'eau qui, à la sortie de la tourbière en ressort très propre.

Aussi, dans un contexte de changement climatique, la tourbière apparaît comme un atout considérable. En effet, cette dernière est ce qu'on appelle un « puit de carbone » c'est-à-dire qu'elle absorbe et stocke une quantité importante de carbone. A l'échelle mondiale, et de la petite surface qu'elles représentent (3% des terres émergées), les tourbières renfermeraient près de 50% du CO₂ atmosphérique.

Figure 11: Extrait texte page web - Sentier des Arpelières

Le premier enjeu principal du CDS dans sa démarche de promotion de la nature de proximité semble donc bien s'articuler autour de l'amélioration de la connaissance de ces espaces par la population pour une meilleure préservation.

III.II Partager pour mieux répartir : la nature de proximité, une plus-value touristique

III.II.I Faire des savoyards les ambassadeurs de leur nature de proximité

En favorisant la découverte de la nature de proximité auprès de la population locale, cette dernière pourra en développer une meilleure connaissance et ainsi mieux la préserver. Pour le CDS, les enjeux derrière cette action ne s'arrêtent pas là, et s'écartent quelque peu des enjeux environnementaux. Car, une fois que la population locale est passée par ces deux phases, le CDS aimerait qu'elle fasse partager, à son tour, la nature de proximité : « [...] *il faut que les savoyards s'approprient leur nature de proximité pour la partager.* » (Elue CDS). Mais la partager auprès de qui ? : des touristes. En effet, il semblerait que l'idée soit de jouer sur la relation, le lien créé entre les savoyards et leur patrimoine naturel de proximité, pour qu'ils deviennent, en quelque sorte, les ambassadeurs et représentants de ce dernier et, qu'ainsi, ils le partagent avec les touristes. Dans ce cadre, les savoyards joueraient un rôle précieux dans la promotion de la nature de proximité.

Aussi, comme évoqué précédemment, l'accès au PP ne se limite pas à la seule utilisation de la population locale et pourrait aussi permettre aux touristes de découvrir ce patrimoine naturel de proximité (bien qu'à partir des définitions données de la nature de proximité, il semblerait que cette nature ne concerne pas la population touristique). Outre la sémantique, l'existence de sites internet plus spécialisés pour ce public, faisant offices de références lors de recherches touristiques, comme celui de Savoie Mont Blanc Tourisme (réunissant le département de la Savoie et celui de Haute-Savoie), seraient peut-être plus utilisés par cette population.

L'idée derrière ce partage semble donc reposer sur le fameux concept du « bouche à oreille », où les savoyards auraient alors pour rôle et mission de guider les touristes vers ces lieux. En partageant leurs petits coins secrets, les savoyards incluraient les touristes dans cette sphère familiale, et, les touristes auraient alors l'impression d'avoir accès à des sites secrets, hors des sentiers battus et où les « autres » touristes ne sont pas allés : « *Il faut que les gens du pays partagent avec les touristes leur petits jardins secrets, leurs petites pépites.* » (Elue CDS). C'est en quelque sorte l'accès à un tourisme exclusif et secret construit à partir des secrets des « locaux ». Par ce partage, peut-être auront-ils l'impression de visiter des lieux cachés et se sentiront donc spéciaux, chanceux, considérés : « [...] *quand on est touristes et qu'on découvre un lieu un peu caché voilà on a l'impression, on est considéré, on fait partie de la famille enfin (rires) je ne sais pas comment dire il y a une relation affective après avec un territoire qui n'est pas voilà « j'ai visité un grand site, j'ai fait une photo devant tel truc, je suis au sommet des Aiguilles du midi », voilà, alors à la limite est-ce que c'est si important que ça ? Alors que d'aller partager le petit coin caché le petit lac le petit... Bah c'est un petit plus pour moi quand on visite un territoire [...] et qui ferait que les gens reviennent et ont une attache affective après avec leur lieu de vacances.* » (Elue CDS). Ainsi, l'expérience de la

nature de proximité à travers le partage de la population locale permettrait même de fidéliser la clientèle touristique en créant une expérience unique.

La mise en œuvre de cette idée comporte malgré tout quelques limites car pour que cela fonctionne, il faut d'une part, que les savoyards puissent communiquer avec les touristes et d'autre part, qu'ils veuillent bien partager ces informations. En ce qui concerne le premier point, il s'agirait peut-être d'abord de miser sur la visite d'amis ou de famille ne résidant pas en Savoie, et, avec qui les savoyards partageraient ces informations. Aussi, pour les savoyards travaillant dans le domaine du tourisme, cette transmission pourrait se faire de façon directe auprès des touristes : « [...] *l'hébergeur quand il accueille les gens qu'il puisse leur dire ah bah si un jour vous ne savez pas quoi faire je vous conseille d'aller dans ce petit coin où, là vous trouverez des myrtilles, où, là il y a un panorama exceptionnel où (il n') y a personne et on a l'impression d'être au bout du monde.* » (Elue CDS). Pour le second point, l'idée de voir arriver des touristes sur des lieux considérés comme « siens » et relevant du patrimoine, pourraient cependant pousser les savoyards à ne pas vouloir partager leurs coins de nature...

Cette démarche interroge car, pourquoi faire connaître cette nature aux touristes alors que ces derniers viennent généralement pour les paysages typiquement montagnards comme évoqué précédemment ? L'idée générale semble indiquer une volonté de faire partager les coins connus des locaux, qui d'habitude ne sont pas forcément partagés et donc d'apporter quelque chose en plus aux touristes et non venir remplacer les sites naturels grandioses. En somme, faire de la nature de proximité une plus-value touristique : « *C'est ça qui fait la plus-value d'une destination touristique pour moi.* » (Elue CDS).

III.II.II Pour une meilleure répartition du tourisme sur le territoire savoyard ?

Le partage de ces coins de nature de proximité par les savoyards auprès de la population touristique apparaîtrait alors comme un atout supplémentaire pour l'activité touristique du département. Ainsi, en plus des motivations premières de visite des touristes, ces derniers pourraient profiter, grâce à ce partage d'informations, de nouvelles idées de promenades, de choses à faire et découvrir pendant leurs vacances, des endroits encore inconnus et non fréquentés par le public touristique. Ainsi, cette « plus-value touristique », pourrait peut-être aider à mieux répartir la fréquentation touristique sur le territoire, voire désengorger certains sites naturels très fréquentés : « *Oui euh oui je dirai mieux répartir la pression des randonneurs, promeneurs, etc. mieux la répartir sur le territoire oui oui tout à fait.* » (Elue CDS).

Cette idée amène donc à se poser la question de la répartition du tourisme sur le territoire savoyard. Car, si le tourisme a une place prépondérante dans l'économie du territoire, avec 15 % de sa richesse

dégagée (<http://www.insee.fr>), sa répartition sur le territoire n'est pourtant pas homogène. Cette richesse dégagée va fluctuer entre les territoires de Savoie. Ce sont les territoires de la Tarentaise et de la Maurienne qui dégagent le plus de richesse touristique, suivit du Beaufortain qui en dégagent un peu moins et pour finir les territoires de l'Ouest, tous regroupés : Chambéry, Région des Lacs et Bauges qui sont les territoires dégagant le moins de richesse touristique sur le département, mais malgré tout plus que certains territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Figure 12).

Part de la richesse dégagée touristique dans la richesse dégagée totale, par zone touristique

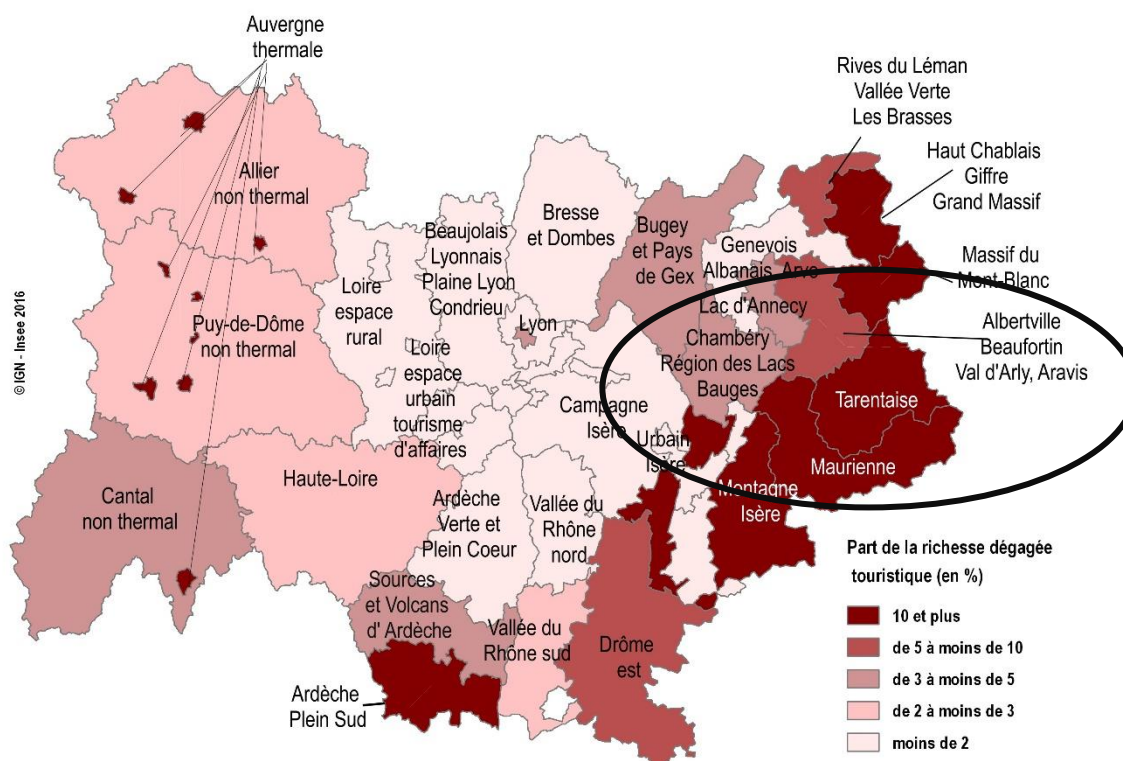


Figure 12: Carte de la part de la richesse dégagée touristique dans la richesse totale par zone touristique de la région Auvergne-Rhône-Alpes (INSEE 2016)

En effet, il peut bien être constaté que, tout comme la répartition de la nature grandiose sur le territoire savoyard, la fréquentation touristique se concentre majoritairement sur l'Est du département avec les espaces montagnards des grandes stations de ski et grands sites, qui ont respectivement réalisés en 2019, 61%, 24% et 8% des nuitées de Savoie soit un total de 93% sur le territoire (Savoie Mont Blanc Tourisme, 2020) : « *Bon aujourd'hui bien évidemment les touristes entre guillemets c'est un terme un peu euh voilà... sont concentrés sur les stations, les sites touristiques* » (Elue CDS).

Aussi, par la présence de deux lacs, de massifs environnants et villes dynamiques accueillant de nombreux festivals, les territoires (regroupés) de l'Ouest attirent malgré tout des touristes et montrent une hausse des nuitées en été aussi bien dans l'hôtellerie et que celle de plein air (Savoie Mont Blanc Tourisme, 2020). Ainsi, une répartition plus homogène du tourisme en Savoie pourrait

être envisagée avec comme atout et plus-value : les espaces de nature de proximité : « *Je dirai pour autant de plus en plus on essaye de développer la aussi une répartition du tourisme sur le territoire. Il y a quand même des personnes qui viennent en villégiature dans les villes à Chambéry ou à Aix [Aix-les-Bains, NDRL], et ils ont aussi besoin eux de découvrir cette nature de proximité enfin besoin ça peut être un atout supplémentaire...* » (Elue CDS). Ainsi, les visiteurs venus découvrir des coins plus urbanisés auraient malgré tout la possibilité de profiter d'espaces de nature à travers la nature de proximité et la promotion qui en est faite. Par exemple, pour une semaine passée à Aix-les-Bains, un touriste pourrait partager ses vacances entre la baignade au lac, une balade à vélo autour du lac, la découverte de la ville et pourquoi pas, la visite de la Ferme Gigot, site naturel de proximité offrant des points de vue sur le lac et une biodiversité très riche (Annexe IX).

Alors, cette promotion de la nature de proximité serait donc l'occasion de montrer à la population touristique que, même en dehors des territoires très montagneux de la Savoie, il est possible de faire l'expérience d'une nature parfois remarquable avec des espèces rares et/ou protégées, des points de vue peu connus et même de la montagne en visitant des massifs plus anonymes, apportant de fait une plus-value touristique aux territoires de l'Ouest du département et ainsi espérer une meilleure répartition du tourisme et de la fréquentation des sites en Savoie (Figure 13).

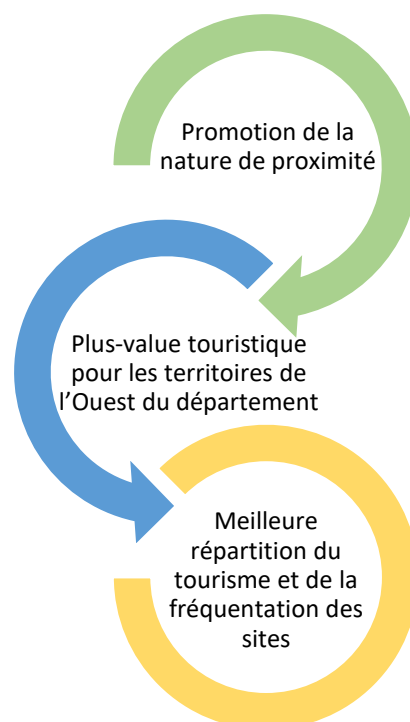


Figure 13: Schéma de l'enjeu touristique autour de la promotion de la nature de proximité en Savoie (Réalisation Emma Hofstetter)

III.II.III Promouvoir la nature de proximité : une politique environnementale ou touristique ?

L'action de favoriser la découverte de la nature de proximité en faisant sa promotion à travers un site internet dédié aux patrimoines, s'inscrit, comme évoqué précédemment, dans la politique départementale en faveur des Espaces et Paysages. L'objectif stratégique du plan d'action 2018-2022 de cette politique, étant l'accompagnement à la préservation de la biodiversité, des paysages et des espaces naturels, indique bien que l'action se concentre autour de l'idée de préserver la nature. Aussi, le nom de l'axe dont est issue l'action, à savoir : « Des espaces à promouvoir, à valoriser et un public à mobiliser » renvoie bien à l'idée de porter à connaissance ces espaces pour qu'ensuite la population soit consciente de ses enjeux et s'adapte, potentiellement par ses comportements, en faveur de la préservation de son patrimoine naturel de proximité. Ainsi, l'enjeu principal autour de cette action est bien de préserver le patrimoine naturel.

Cependant, en s'intéressant de plus près aux enjeux qu'une telle action pourrait représenter pour le CDS, il peut être constaté que se dessinent des enjeux plus touristiques, s'éloignant quelques peu de l'idée principale de « préserver » la nature. En effet, s'il est affirmé que le patrimoine naturel savoyard participe à l'attractivité du territoire et que, le tourisme est indéniablement lié à ce dernier, notamment par la pratique d'activités sportives et/ou de loisirs mais aussi de contemplation et de découverte, rendues possibles par le cadre naturel, il semblerait qu'au sein de l'organisation du CDS, ils ne soient pas regroupés ni traités de façon commune.

En effet, le CDS est organisé en différentes commissions thématiques ayant pour but de viser de façon plus précise certaines compétences et ainsi travailler et étudier les dossiers de façon plus efficace. De fait, ces commissions regroupent plusieurs compétences qui répondent à des thématiques communes. Ainsi, l'environnement fait partie de la commission n°2, celle de l'aménagement durable, de la mobilité et des collèges. Y sont traités les dossiers propres aux routes, à l'aéroport, au numérique, à l'urbanisme, à l'agriculture et forêt ou encore à l'environnement. Le tourisme se trouve quant à lui dans la commission n°3, nommée : attractivité, animation et développement. Les thématiques sont celles du tourisme, des sports, de la culture, de l'enseignement supérieur et de la solidarité territoriale. De fait, il semble assez étonnant que dans la commission liée à l'attractivité du territoire, l'environnement ne soit pas compris. Il peut alors être intéressant de se demander pourquoi, alors que le lien entre le tourisme et l'environnement (par le patrimoine naturel) est indéniable en Savoie, pourquoi ces deux thématiques ne sont pas regroupées ? Sans porter de jugements hâtifs, peut-être cette séparation aurait pour but de ne pas bloquer le développement du tourisme sur le territoire, parfois remis en cause par rapport à des problématiques environnementales...

Quoi qu'il en soit, le CDS souhaite démontrer son engagement en faveur de l'environnement et de sa préservation : « [...] il [le développement durable, NDRL], fait un peu le fil conducteur de la politique du département quand même, donc après voilà oui au niveau des commissions fallait faire un choix donc ça s'est fait comme ça. [...] Mais via le développement durable tout est relié (rires) et y a une transversalité qui fait qu'on travaille ensemble. » (Elue CDS).

La promotion de la nature de la proximité, pour le Département de la Savoie, semble donc présenter divers enjeux à savoir : l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel de proximité par sa population dans le but de la sensibiliser pour une meilleure préservation de ce dernier, ainsi que la volonté de partage de ce patrimoine auprès de la population touristique pour apporter une plus-value au territoire et peut être mieux répartir le tourisme, soit, une politique hybride entre environnement et tourisme.

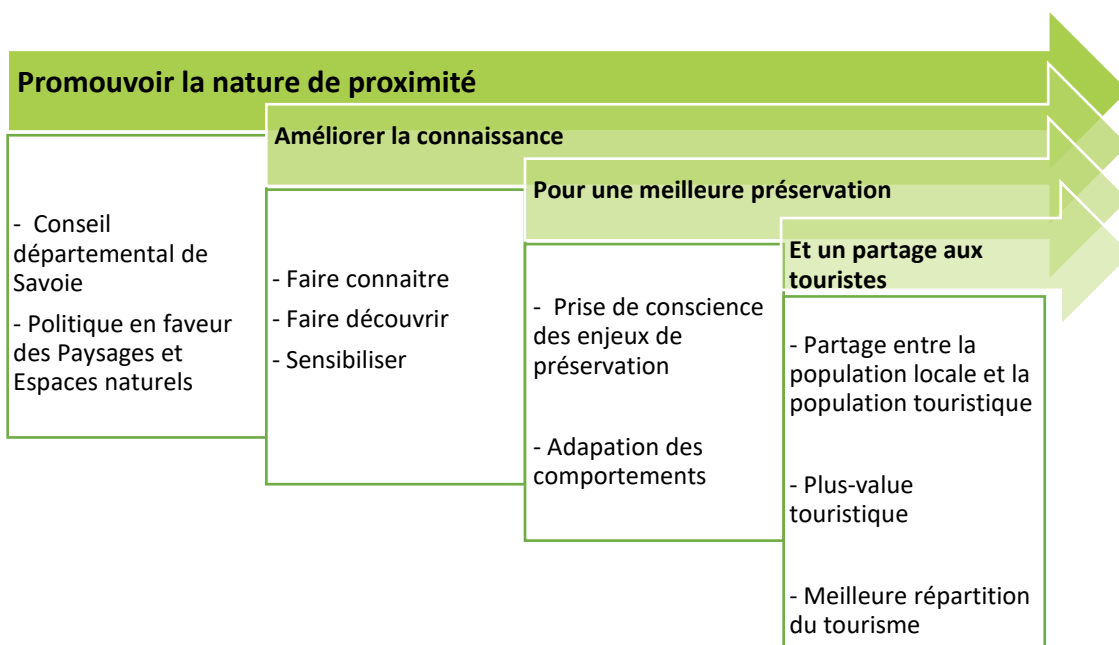


Figure 14 : Schéma des enjeux autour de la promotion de la nature de proximité pour la Savoie (Réalisation Emma Hofstetter)

Conclusion

Les territoires de montagne, souvent associés à leur patrimoine naturel riche et remarquable, ont longtemps fait le choix de promouvoir une nature grandiose, celle des forêts de sapins, des glaciers ou encore des alpages. Ce choix s'appuie sur l'attractivité que ce patrimoine représente notamment en terme de tourisme. Ainsi, le choix du Conseil départemental de Savoie de favoriser la découverte de la nature de proximité, à travers sa politique en faveur des Espaces et Paysages, et, par le biais d'un site internet, marque un réel tournant en terme de promotion de la nature.

La problématique de ce mémoire était de comprendre quels enjeux représente la promotion de la nature de proximité pour un territoire de montagne, en prenant l'exemple de la Savoie dans sa volonté de favoriser la découverte de la nature de proximité.

Grâce aux actions menées dans ce cadre, notamment par la sélection des sites naturels de proximité pour le lancement du Portail Patrimoines, et les informations choisies pour figurer sur ces pages web, mais également par un entretien mené avec l'élue référente au développement durable du Conseil départemental, il a pu être démontré que les enjeux autour de cette action s'articulaient autour de la connaissance, de la préservation et du partage des sites naturels de proximité.

En effet, l'un des enjeux est celui de porter à connaissance ces espaces de nature auprès de la population locale afin lui faire prendre conscience qu'une nature à proximité de son lieu de vie existe et que cette dernière constitue un réel patrimoine. Le Portail Patrimoines constitue dans ce cadre un outil, ayant également pour but de donner l'envie de venir découvrir cette nature, à travers les informations partagées mettant en avant une biodiversité parfois remarquable ou encore des sites présentant une valeur paysagère notable.

Ainsi, cette prise de conscience pourrait permettre de développer un nouveau rapport entre la population locale et le patrimoine naturel de proximité notamment en incitant cette dernière à mieux le préserver. Car, par la sensibilisation et le partage d'informations naturalistes, la population pourrait plus aisément prendre conscience des enjeux de préservation de ce patrimoine et ainsi agir dans ce sens.

Par cette amélioration de la connaissance de la nature de proximité, le Conseil départemental envisagerait également que la population locale la fasse partager aux touristes. Ce partage constituerait un autre enjeu car, il serait alors question de permettre aux touristes de découvrir les coins cachés et secrets des « locaux », apportant une certaine plus-value touristique pour certains territoires de Savoie comme ceux de l'Ouest et peut-être, alors, déboucher sur une meilleure répartition du tourisme sur le département.

De fait, la promotion de la nature de proximité pour le Conseil départemental de Savoie, bien qu'émanant d'une politique à la base environnementale, comprendrait à la fois des enjeux locaux et environnementaux mais également touristiques. Ainsi, il peut être constaté que nature et tourisme sont toujours étroitement liés en Savoie et que, le patrimoine naturel représente l'atout premier de ce territoire aussi bien en terme d'attractivité résidentielle que touristique.

Cette étude présente cependant des limites, à la fois concernant la réalisation des actions, qui n'a pas pu être menée à son terme, et à la fois concernant l'entretien réalisé qui, ne reposant que sur une seule élue (certes référente au développement durable), n'apporte que des pistes de réflexion, et nécessiterait donc le témoignage et ressenti d'autres élus (par exemple) afin de prendre en compte une plus grande diversité d'avis et ainsi objectiver les enjeux autour de cette action.

Aussi, il peut être intéressant de mettre ce sujet en regard avec la situation particulière traversée pendant l'élaboration de ce mémoire. En effet, la crise sanitaire internationale actuelle de Covid-19, a poussé la population à revoir, bien que sous contraintes, son mode de vie, ses déplacements et ses occupations. Ainsi, quand dans plusieurs pays du monde, la décision de confiner la population a été prise, la proximité à des espaces de nature s'est révélée plus que jamais nécessaire. Un phénomène a d'ailleurs pu être observé, notamment en France, où, de nombreux citoyens ont ainsi fait le choix de quitter leur logement pour se réfugier dans leur résidence secondaire souvent en campagne, au bord de mer ou encore en montagne. Il semblerait donc bien que l'environnement et le cadre de vie aient été fortement plébiscités. Aussi, le marché immobilier a pu ressentir les impacts de cette crise avec des modifications en terme de recherche de logement où, l'environnement et la proximité à la nature sont devenus des critères très demandés : « Dorénavant, un Français sur trois souhaite que son bien immobilier soit situé au calme et proche de la nature et 17% estiment désormais que la proximité du logement avec le lieu de travail est moins importante. » (<https://www.lci.fr/immobilier>).

Le sujet de ce mémoire fait donc étrangement écho à la situation que chaque humain vit aujourd'hui en 2020. La nature de proximité, celle accessible facilement et à peu de distance de chez soi, prend aujourd'hui encore un nouveau sens, qui pourrait, plus que jamais pousser les territoires à se saisir du sujet et ainsi faire le choix de promouvoir cette nature.

BIBLIOGRAPHIE

- Beau, R. (2015). Nature Ordinaire. In *Dictionnaire de la pensée écologique*, Bourg D., Papaux A. Paris, Presses Universitaires de France.
- Blais, A., Fournier, R., Monticone, K. (2018) La connectivité des milieux naturels dans la planification de la conversation – Canada
- Claeys-Mekdade, C. et Jacque, M. (2000). Le massif forestier de la Clape : nature de proximité et nature pittoresque ? Etude de fréquentation auprès des usagers. *Forêt méditerranéenne*, Pp. 19-24.
- Debarbieux, B. (2001). Les montagnes : représentations et constructions culturelles. In *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, (dir. Y.VEYRET). Paris, SEDES.
- Donadieu, P. (2002). *La Société paysagiste*, Arles, Actes Sud, 2002, 150 p.
- « Les limites de la biodiversité ordinaire ». Richard Dumez MNHN Moodle
- Godet L. (2010). La « nature ordinaire » dans le monde occidental. In *L'Espace géographique*. Edition Belin, Tome 39 pages 295 à 308
- Le Floch, S. et Eizner, N. (1997). Le peuplier et l'eau, l'une des figures de la nature populaire. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°30.
- Lelli, L. et Paradis-Maindive, S. (2000). Quand le « paysage » ordinaire » devient un « paysage remarqué ». *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*. 27-34.
- Le Scanff, Y. (2007). *Le paysage romantique et l'expérience du sublime*. Champ Vallon – Pays/paysages, 269p.
- Micoud, A. (1991). *Des Hauts-Lieux, La construction Sociale de l'Exemplarité*. Editions du CNRS.
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2006. Stratégie nationale pour la biodiversité. Plan d'action forêt. Paris, 20 p.
- Mougenot, C. (2003). *Prendre soin de la nature ordinaire*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Institut national de la recherche agronomique, 230p.
<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2010-4-page-295.htm>
- Nothomb, A. (2007). *Ni d'Eve ni d'Adam*. Albin Michel
- Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme (2019) : Enquête Fréquentation des sites, monuments et manifestations.
- Rocher, N. (2016). D'une image à l'autre ? Perceptions et représentation de la montagne.
- Savoie Mont Blanc Tourisme (2020). Zoom Territoire – Zoom Région de Chambéry, Lac du Bourget

Savoie Mont Blanc Tourisme (2020). Zoom Territoire – Zoom Tarentaise

Savoie Mont Blanc Tourisme (2020). Zoom Territoire – Zoom Maurienne

Savoie Mont Blanc Tourisme (2020). Zoom Territoire – Zoom Beaufortain Val d'Arly

Syndicat Mixte La Grande Dune du Pilat. (2014). Etude du profil des visiteurs et de la fréquentation, Evaluation des retombées socio-économiques. Données conclusives.

Thorez, J-P. (2005). Préserver la nature ordinaire. *Connaître pour agir*. Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie.

SITOGRAPHIE

<http://www.environnement-savoie.fr/4689-paysages.htm>

Consulté le 25/04/2020.

<http://www.biodiversite-poitou-charentes.org/-Notions-sur-la-biodiversite-.html>

Consulté le 25/04/2020

<https://www.gouvernement.fr/partage/5534-discours-a-l-occasion-du-conseil-national-de-la-montagne>

Consulté le 11/05/2020

<https://lejournal.cnrs.fr/articles/ou-sont-passes-les-oiseaux-des-champs>

Consulté le 12/05/2020

<https://www.open-sciences-participatives.org/actu/35>

Consulté le 12/05/2020

http://www.e-natura.com/natura_randonnees/info_naturaliste/gavarnie.php

Consulté le 20/05/2020

<http://edu.mnhn.fr/mod/page/view.php?id=1306>

Consulté le 20/05/2020

<http://www.crlv.org/conference/montagnes-d%C3%A9crites-montagnes-r%C3%AAv%C3%A9es-la-repr%C3%A9sentation-des-alpes-chez-les-voyageurs-au>

Consulté le 20/05/2020

<https://fresques.ina.fr/montagnes/parcours/0008/d-une-image-a-l-autre-perceptions-et-representations-de-la-montagne.html#anchor4>

Consulté le 20/05/2020

<https://atlas04.batrame-paca.fr/les-unites-paysageres/definition-des-unites-paysageres.html>

Consulté le 22/05/2020

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3689656>

Consulté le 22/05/2020

<https://www.france-montagnes.com/webzine/evenements-et-actualites/les-10-atouts-des-vacances-la-montagne-en-ete>

Consulté le 22/05/2020

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4196675>

Consulté le 30/05/2020

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-73065+COM-73157+COM-73011>

Consulté le 01/06/2020

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019665>

Consulté le 04/06/2020

<https://www.lci.fr/immobilier/les-projets-d-achat-immobilier-sont-toujours-malgre-la-crise-du-coronavirus-et-se-verdissent-etude-seloger-capelli-2151601.html>

Consulté le 10/05/2020

TABLE DES MATIERES

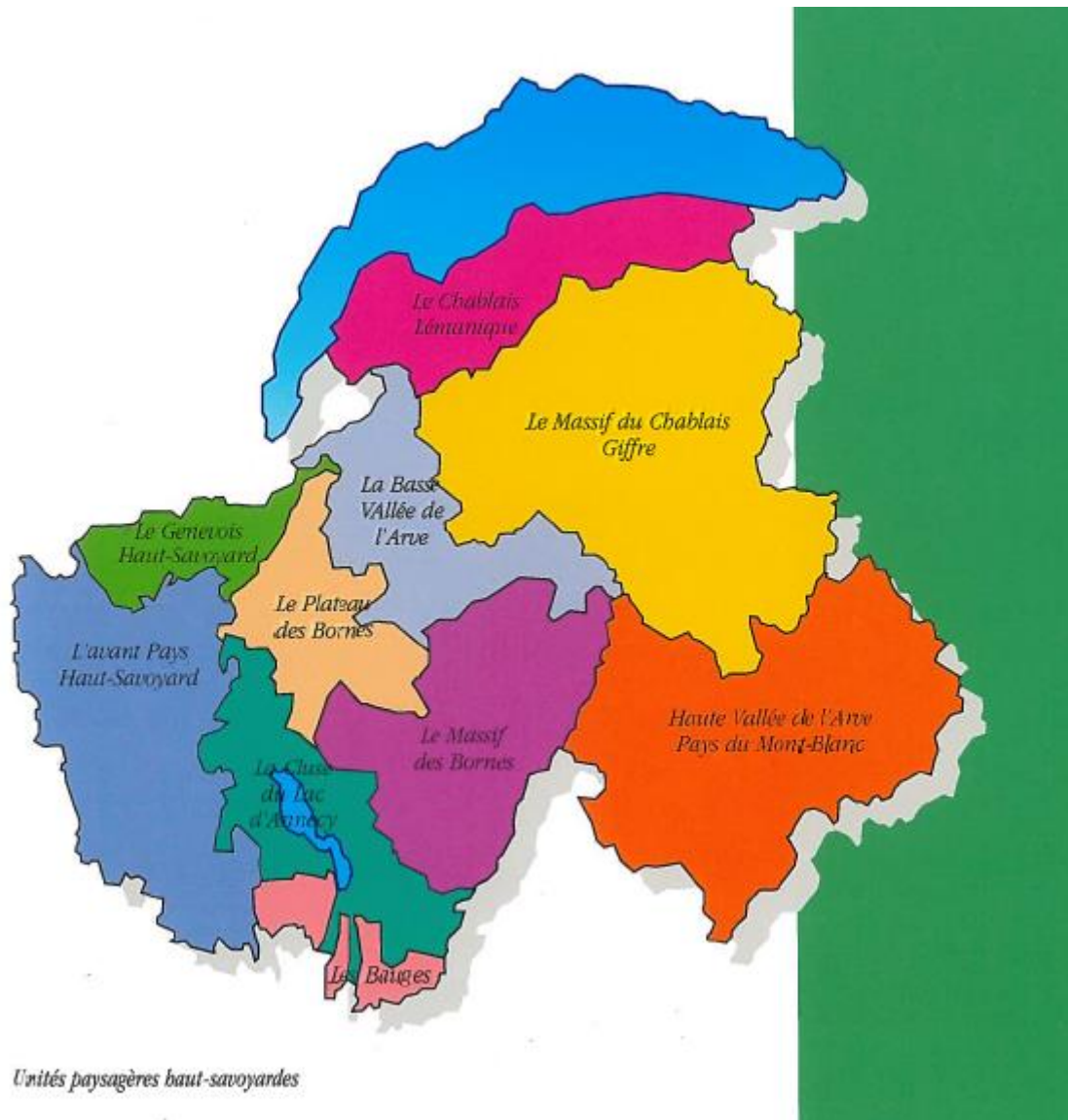
REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	7
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	8
ANNEXES.....	9
Introduction.....	1
I. Entre nature de proximité et nature grandiose : plusieurs natures, quelle promotion ?	3
I.I Eléments de définition.....	3
I.I.I Nature de proximité	3
I.I.II La nature grandiose	5
I.II Regards croisés entre nature de proximité et nature grandiose	7
I.II.I Des natures qui présentent des similitudes... ..	7
I.II.II ... marquées par des différences : entre le local et le touristique ?	9
I.III Quelle promotion de la nature en montagne ?.....	13
I.III.I L'évolution des représentations de la montagne : un élément déclencheur	13
I.III.II Une promotion forte sur la nature grandiose	14
II. Promouvoir la nature de proximité : le cas de la Savoie	16
II.I D'une politique départementale à la création du « Portail Patrimoines »	16
II.I.I Présentation et évolution de la politique en faveur des Espaces et Paysages.....	16
II.I.II Premiers éléments de travail autour « Portail Patrimoines »	18
II.II Comment choisir les sites naturels de proximité et que mettre en avant ?	18
II.II.I La sélection des sites	19
II.II.II Quelles informations valoriser ?.....	22
III. Entre enjeux environnementaux et touristiques :	24
« Mieux connaître pour mieux préserver et mieux le partager... ».....	24
III.I Pour une meilleure connaissance et préservation de la nature de proximité savoyarde ?.....	24
III.I.I La volonté de faire connaître une nature à côté de chez soi	24
.....	27
III.I.II Connecter les savoyards à leur patrimoine naturel	27
III.I.III Faire découvrir (aux savoyards), une nature différente et variée.....	29
III.I.IV Mieux connaître la nature de proximité... pour mieux la préserver	31
III.II Partager pour mieux répartir : la nature de proximité, une plus-value touristique	33
III.II.I Faire des savoyards les ambassadeurs de leur nature de proximité	33

III.II.II Pour une meilleure répartition du tourisme sur le territoire savoyard ?.....	34
III.II.III Promouvoir la nature de proximité : une politique environnementale ou touristique ?	37
Conclusion	39
BIBLIOGRAPHIE	41
SITOGRAFIE	43
ANNEXES.....	1
ANNEXE I : CARTE ENTITES PAYSAGERES HAUTE-SAVOIE & CARTE UNITES PAYSAGERES DES HAUTES-PYRENEES.....	2
Source : http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/atlas-des-paysages-des-hautes-pyrenees-r1145.html	3
ANNEXE II : FICHE ACTION 19	4
ANNEXE III : PRINIPALES INFORMATIONS BASE DE DONNES 280 SITES.....	5
ANNEXE IV : CARTE TERRITOIRES DE CONTRACTUALISATION SAVOIE.....	6
ANNEXE V : SELECTION DES 50 SITES	7
ANNEXE VI : GRILLE ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF	10
ANNEXE VII : FREQUENTATION PARC DE LA VANOISE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2017.....	12
ANNEXE VIII : PUBLICATIONS FACEBOOK ET CONTENU WEB DEPARTEMENT DE LA SAVOIE.....	13
ANNEXE IX : TEXTE POUR LA PAGE WEB DU SITE : FERME GIGOT	15
RESUMES	1

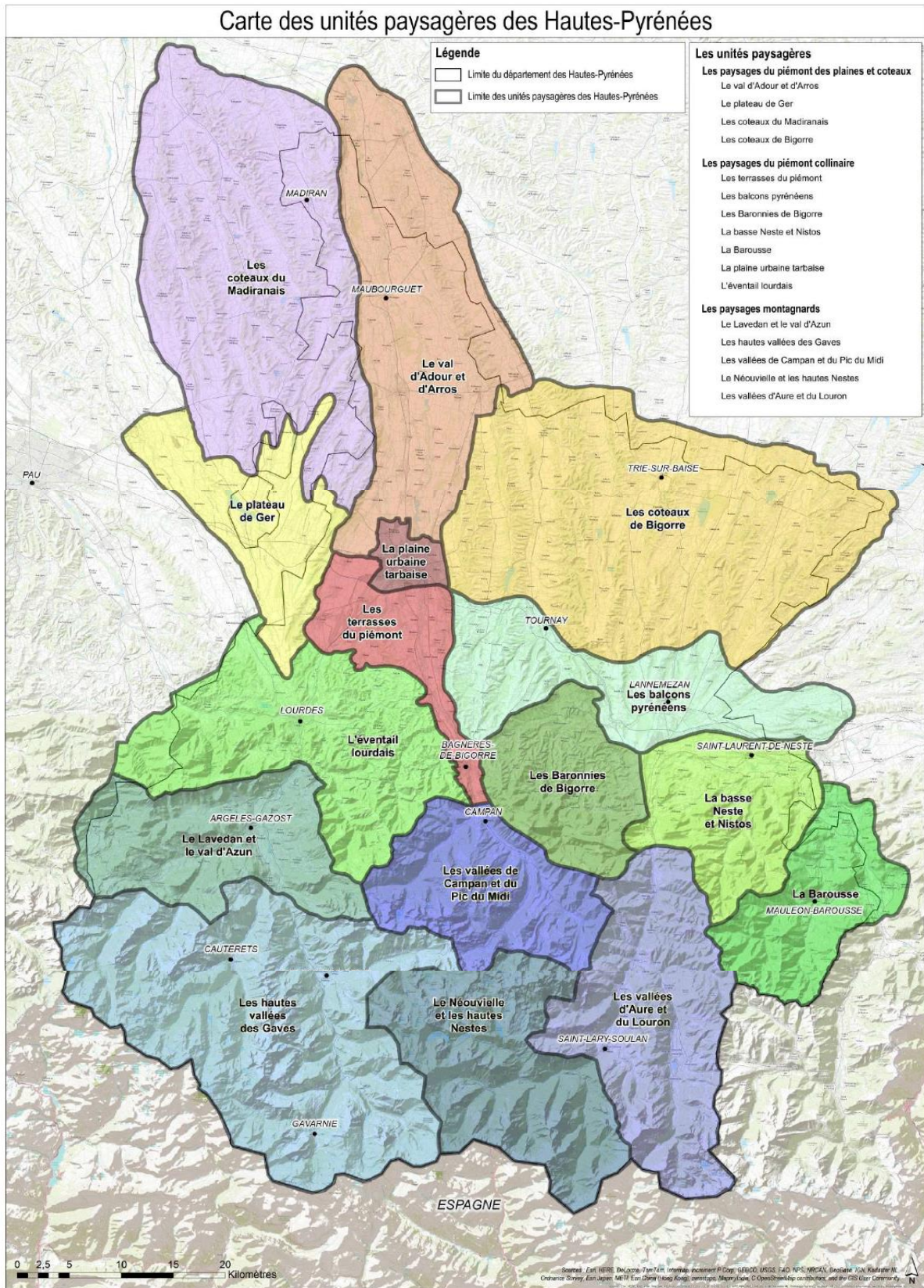
ANNEXES

Annexe I : Carte entités paysagères Haute-Savoie & Carte unités paysagères Hautes-Pyrénées	2
Annexe II : Fiche action – Plan d’actions Espaces et Paysages 2018-2022 – Conseil départemental de la Savoie	4
Annexe III : Base de données 280 sites – Principales informations	5
Annexe IV : Carte des territoires contractualisés de Savoie.....	6
Annexe V : Sélection des 50 sites naturels de proximité	7
Annexe VI : Grille entretien semi-directif	10
Annexe VII : Fréquentation du Parc de la Vanoise – Septembre et Octobre 2017	12
Annexe VIII : Publications Facebook et contenu web CDS	13
Annexe IX : Page web PP – Ferme Gigot	15


ANNEXE I : CARTE ENTITES PAYSAGERES HAUTE-SAVOIE & CARTE UNITES PAYSAGERES
DES HAUTES-PYRENEES



Source : <http://www.paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr/atlas-des-paysages-de-la-haute-savoie-a1210.html>



ANNEXE II : FICHE ACTION 19

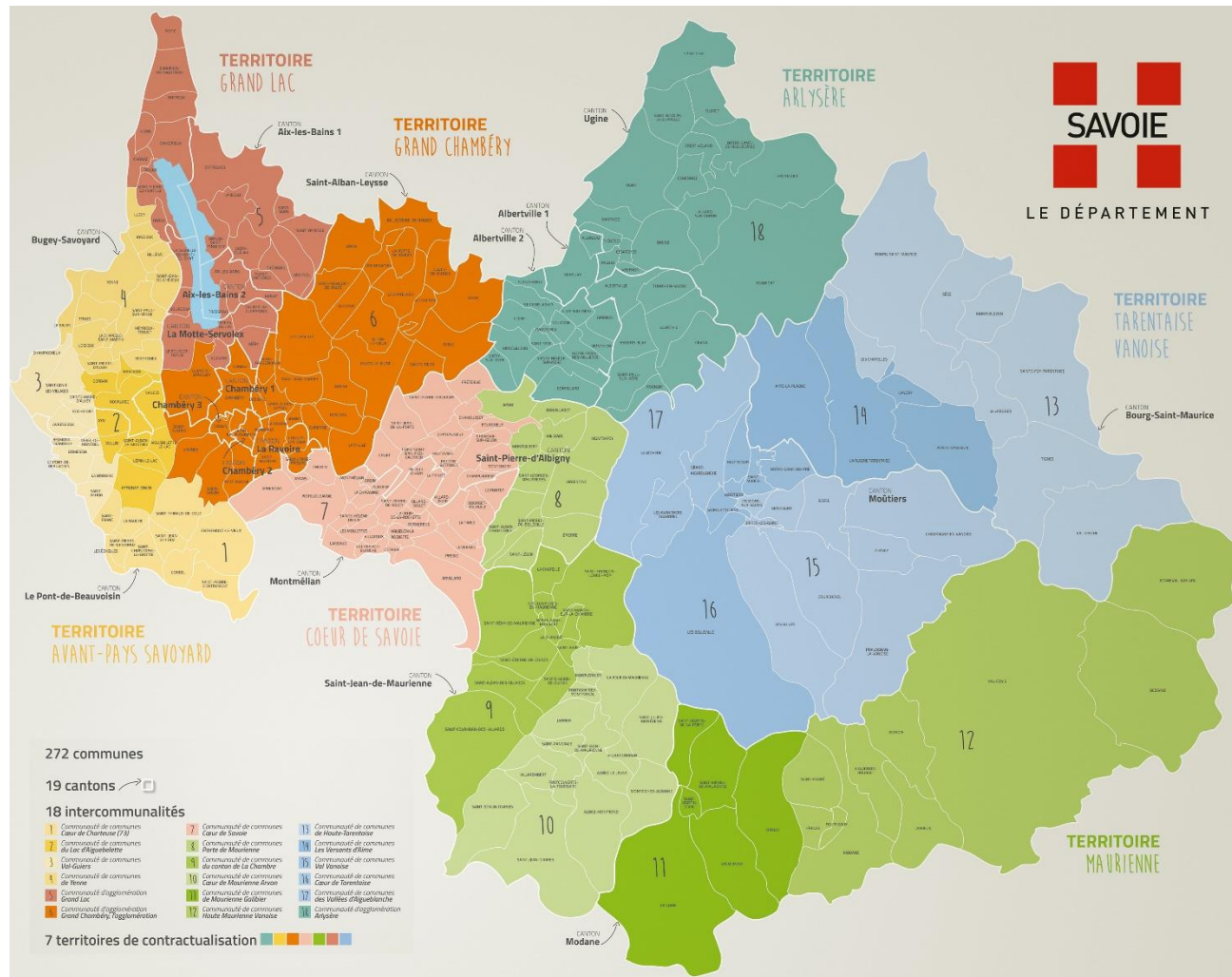
	PLAN D'ACTION POUR LES ESPACES ET PAYSAGES DE SAVOIE
	Axe 4 - Des espaces savoyards à promouvoir et valoriser, un public à mobiliser
	Orientation 6 : Poursuivre et renforcer la promotion des espaces naturels, agricoles et forestiers et sensibiliser le public
	Action 19 - Favoriser la découverte de la nature de proximité
Constat	<p><u>Constat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine naturel exceptionnel et varié, qui participe à l'attractivité des territoires • Une mise en valeur qui se concentre aujourd'hui sur les grands espaces protégés (Grands Sites, Parcs, etc.) <p><u>Problématique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine de proximité mal connu et peu valorisé • Une communication peu (pas) organisée
Objectifs	<p>Faciliter l'accès à la connaissance de la nature de proximité, permettant une meilleure compréhension des enjeux de préservation</p> <p>Soutenir la réalisation d'animations au niveau local</p>
Action	<p>Soutenir financièrement et techniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'opération "La Nature près de chez soi" organisée par le CEN dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité (inventaire + restitutions) • Les animations pédagogiques dans les collèges • Le Site web "Patrimoine naturel et culturel" (avec DAPM) • Des animations au niveau local
Bénéficiaires	<p><u>Directs :</u></p> <p>CEN Collèges</p> <p><u>Indirects :</u></p> <p>Grand public (local et touristes)</p>

ANNEXE III : PRINIPALES INFORMATIONS BASE DE DONNES 280 SITES

Site	Commune	Territoire	APIDAE	Accessibilité	Stationnement	Intérêt en hiver	Proximité ville	Potentiel naturel	Sentiers
------	---------	------------	--------	---------------	---------------	------------------	-----------------	-------------------	----------

Sentiers	Potentiel naturel	Y	X	Zonage environnemental	Gestion	Avis gestionnaire	Donnée naturaliste exploitable
----------	-------------------	---	---	------------------------	---------	-------------------	--------------------------------

ANNEXE IV : CARTE TERRITOIRES DE CONTRACTUALISATION SAVOIE



Source : https://www.savoie.fr/web/psw_40230/developpement-du-territoire

ANNEXE V : SELECTION DES 50 SITES

Deuxième sélection des sites V.2

Total de **50 sites** sélectionnés

Base de 4 sites par territoire

Supplément de 22 par proximité des pôles ou grandes villes des territoires

Critères pour affiner :

- Documentation naturaliste
- Proximité -30min grandes villes sur les 7 territoires
- Diversité des milieux dans un même territoire
- Répartition équilibrée

Il y a déjà des photos pour les sites surlignés en vert

CHAMBERY

- Bois des **Chassettes** (marais et forêt) -> Fiche ZNIEFF et ZH + PG 2015 ? PW
- Lac des Pères – **Aprémont** (lac, zone humide) -> Proposition PG et Fiche ZH
- **Les Charmettes** (pelouse sèche) -> Fiche ZNIEFF
- Ruisseau des marais entre La Motte et Le Tremblay (forêts alluviales) -> Fiche ZNIEFF
- **Mont-Roujou et les Tours de Chignin** (forêt, pelouse sèche et vignes) -> Fiche ZNIEFF
- **Cascade de Pichut, Apremont** (cascade, vigne) -> Fiche ZNIEFF à proximité

Grand Lac

- Ferme Gigot (prairies, forêt) -> PDG
- **Confluence Fier/Rhône et sentier orné** à **Motz** (fleuve) -> PDG 2015
- **Les de Vions, Mollard de Vions et étang bleu** (lac, marais, forêt) -> DOCOB
- **Notre Dame de l'Etoile** – Chapelle du Mont du Chat (forêt et lac) -> DOCOB
- **Sentier botanique de Fléas** – Bourget du Lac (forêt) -> livret ONF
- Marais de **Chautagne** -> Fiche ZNIEFF et ZH
- **Cosagny**

APS

- Vallée du **Tréves** à **Dompérix** (cours d'eau, forêt) -> PDG 2014 ? et Fiche ZNIEFF
- **Les Lagneux** à Yenne (marais) -> PDG 2019 ?, DOCOB et Fiche ZH
- **Mont Tournier** à Saint-Maurice-de-**Bothereux** (forêt et prairie) -> DOCOB, Fiche ZNIEFF
- **Crêt de Montboux** à **Saint-Jean-de-Chevelu** (vigne, forêt, zone humide)
- **Belvédère du Grand Bec et Col du Blanchet** à **Àya** (forêt et prairie) -> DOCOB

Cœur de Savoie

- **Lac de Sainte-Hélène** (Lac, Zone humide) -> Fiche ZNIEFF et ZH
- **Marais du Galon** (**Bourgneuf**, **Lilette**) à Chamousset (Marais, Zone humide) -> PDG 1995 ?
- **Marais de Bourget-en-Huile et du Pontet** -> PDG 1995 ?
- **Sentier des papillons** à **Couet** (Vigne et prairies) -> PDG 1999
- Val **Coisja** ??

Bauges

- **Mont Saint Michel** (Pelouses sèches) -> Fiche ZNIEFF
- **Marais de Nécuidet -Autour du lac de Lac de la Thuile** (lac, zone humide, forêt) -> PDG 2008 et Inventaire
- Tufière du **Bontey** à **Blancheraine**
- **Sentier de découverte des Maîtres du Mont Déserté** – Le Châtelard -> dépliant
- **Sentier du Marcassin** – Mont **Begny** à **Saint-Jean-D'Arcyey**
- Sentier des orchidées, **Alloa**, le Jeune (prairies) /

Chartreuse

- **Lac Noir** – Les Marches (lac et zone humide) -> Fiche ZH
- **Col du Granier**, chemin du replat, granges de **Joigny** (pelouses, falaises) -> DOCOB
- **Le site de la Voie Sarda, les Gorges de l'Echaillon** à Saint-Christophe (gorges, grottes et forêt) -> Fiche **znief**
- N-D des bois – St Claude, Saint-Cassin (prairies, forêt)
- Sentier de Corbel

Beaufortain

- Sentier flore et milieux naturels (Tourbières des Saisies) – Les Saisies
- Sentier des Arpelières sur la faune (Tourbière des Saisies) – Crest-Voland
- Cormet de Roselend (tourbière et prairies) -> Fiche ZNIEFF
- Sentier de découverte Forêt de Covstan (zh, forêt) -> Fiche ZNIEFF
- Marthod : le Lancheron, sentier botanique (forêt) -> Fiche ZH
- (Combe de la Neuva (torrents, prairies, géomorphologie) -> Fiche ZNIEFF et ZH)

Maurienne

- Plan d'eau des Hurtières (lac, zh) -> PDG 2016 ? et DOCOB
- Sentier botanique ONF Chemin des Droux - Epierre (cascade, torrent, forêt) -> DOCOB et Fiche ZNIEFF
- Sentier découverte + Pelouse sèche la Tour Bérolid de Saxe -> PDG 2018 ?
- Jardin alpin du Mont Cenis (lac, prairies, jardin alpin) -> Fiche ZNIEFF pour plateau
- Polset, Modane (prairies, torrents, landes)
- Monolithe de Sardières, et Télégraphe Chappe à Sollières-Sardières (monolithe, belvédère, forêt) -> Fiche ZNIEFF

Tarentaise/Vanoise

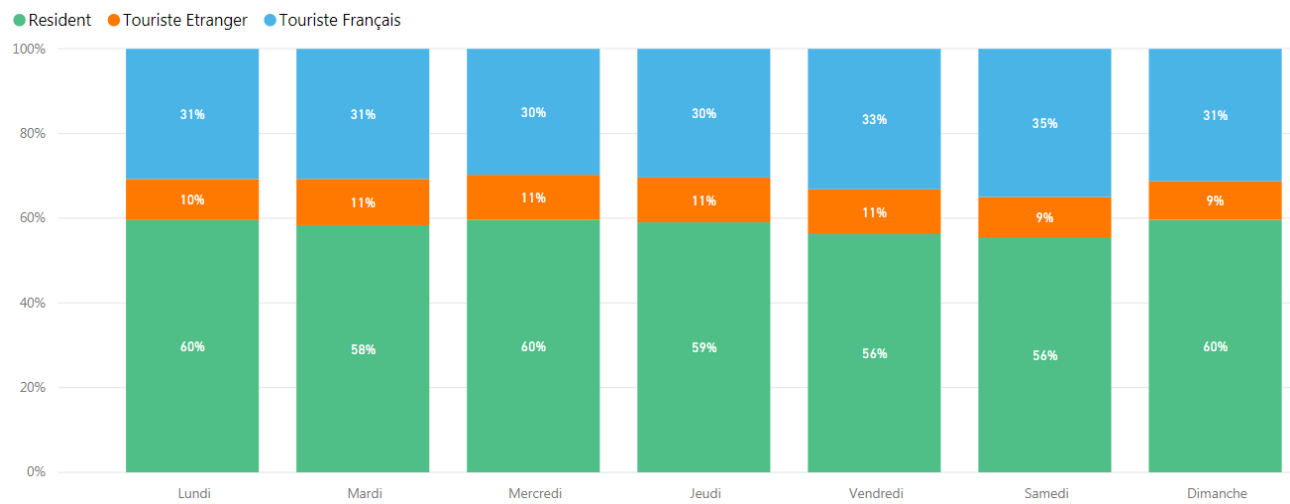
- Sentier de découverte / lecture de paysage – Rosuel, Pesey Vallandry (lac, zh, prairies)
- Forêt du Thoyex – Notre Dame du Pré
- Les coches : sentier de découverte, tourbière du lac noir, Bellentre (tourbière, forêt)
- Sentier botanique du Lavachet – Tignes -> Fiche ZNIEFF
- Vallée des Chapieux (glaciers, torrent, haute-montagne) -> Fiche ZNIEFF
- Sentier botanique et la cascade des Poux – Courchevel
- Sentier thématique de la RNN de Villaroger

ANNEXE VI : GRILLE ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

THEMATIQUES	QUESTIONS ET RELANCES
Démarche	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriez-vous m'expliquer l'origine de la politique visant à favoriser la découverte de la nature de proximité ? <li style="margin-left: 20px;">→ Sur quels constats ? <li style="margin-left: 20px;">→ Quelles actions ?
Portail Patrimoines	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est l'attente du Département autour de cette action ? <li style="margin-left: 20px;">→ Fonctions principales - Cette action s'adresse-t-elle à un public en particulier ? <li style="margin-left: 20px;">→ Public local ? <li style="margin-left: 20px;">→ Public touriste ?
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Les sites naturels mis en avant sont souvent différents de la nature typiquement montagnarde et représentent plutôt une nature ordinaire, moins éloignés des pôles urbains. Diriez-vous qu'un des objectifs est de permettre au(x) public(s) concerné(s) de découvrir une nature différente et ainsi découvrir les autres paysages/milieus naturels présents en Savoie ? <li style="margin-left: 20px;">→ Mieux connaître la diversité de la nature en Savoie ? <li style="margin-left: 20px;">→ Sortir des représentations touristiques ? <li style="margin-left: 20px;">→ Si Oui : - Y a-t-il un rapport avec le fait que certains sites très touristiques subissent une pression importante ? <li style="margin-left: 20px;">→ But de désengorger certains sites ? - Le but est-il aussi de porter à connaissance les enjeux de préservation de cette nature plus « ordinaire » que celle des vallées emblématiques, territoire du Parc National etc. ?

Lien avec le tourisme	<ul style="list-style-type: none">- Le patrimoine naturel savoyard participe grandement à l'attractivité du territoire cependant, j'ai remarqué que dans l'organisation du Conseil départemental, l'environnement et le tourisme n'étaient pas compris dans la même commission. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi ?
------------------------------	--

ANNEXE VII : FREQUENTATION PARC DE LA VANOISE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2017



Source : http://www.vanoise-parcnational.fr/fr/actualites/frequentation-touristique-du-parc-de-juin-octobre-2017-selon-le-dispositif-flux-vision*

ANNEXE VIII : PUBLICATIONS FACEBOOK ET CONTENU WEB DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

 **Savoie Le Département** 29 mai, 15:54 · 🌐

#Savoie La Savoie, on l'aime nature #2 : les Chassettes
Région Auvergne-Rhône-Alpes Savoie Mont Blanc
<https://bit.ly/2XF0P57>



SAVOIE.FR
La Savoie, on l'aime nature #2 : les Chassettes - Savoie.fr
Envie de vous reconnecter à la nature après les longues semaines de c...

👍👤 16 1 commentaire 2 partages

 **Savoie Le Département** 5 juin, 17:09 · 🌐

#Savoie La Savoie, on l'aime nature #3 : la Ferme Gigot Région
Auvergne-Rhône-Alpes Savoie Mont Blanc
<https://bit.ly/30eOwiS>



SAVOIE.FR
La Savoie, on l'aime nature #3 : la Ferme Gigot - Savoie.fr
Envie de vous reconnecter à la nature après les longues semaines d...

👍 7 SOURCES: FACEBOOK SAVOIE LE DEPARTEMENT

La Savoie, on l'aime nature ! #1

écrit le 25 mai 2020

Envie de vous reconnecter à la nature après les longues semaines de confinement ? Ça tombe bien : c'est possible près de chez vous car notre département regorge de milieux naturels remarquables, qui en font un formidable réservoir de biodiversité. Après les sorties aériennes virtuelles en drone, voici venu le temps des découvertes nature ! Premier épisode : le marais de Nécuïdet, dans le massif des Bauges. La faune ayant repris quelques-uns de ses droits pendant le confinement, merci de veiller à ne pas la déranger !



Rendez-vous à La Thuile, commune du Massif des Bauges. Ici, perché à 800m d'altitude, au fond d'un vallon, un marais recèle des richesses écologiques remarquables. Sur une vingtaine d'hectares, autour du ruisseau principal, le « ruisseau de la Prairie », il accueille des milieux naturels et des espèces adaptés à la présence de l'eau : prairies humides, roselières, boisements de saules. Une végétation luxuriante généralement haute, verte et diversifiée qui abrite aussi de nombreuses espèces d'animaux pour lesquelles la présence de l'eau en abondance est vitale !

Source : https://www.savoie.fr/web/sw_51679/la-savoie-on-l-aime-nature-1

FERME GIGOT

Sur les hauteurs de la commune de Brison Saint-Innocent se trouve le site de la Ferme Gigot, aussi appelé Balcons de Brison. Faisant office de véritable corridor écologique, ce site composé de forêts et prairies abrite de nombreuses espèces.

DECOUVRIR

Que se cache derrière ce nom ?

Le nom Ferme Gigot fait référence au bâti du site et au nom d'un ancien propriétaire des lieux, Monsieur Gigot de Villefaigne. Aujourd'hui, la ferme est toujours présente mais est à l'abandon et non accessible au public.

Alors, bien que le nom soit resté, le site ne se résume pas qu'au bâti et s'étend sur une surface de 55 hectares mêlant une importante forêt de feuillus de diverses essences ainsi que quelques prairies offrant de beaux points de vue sur les massifs environnants ou encore le lac du Bourget.

Forêt et prairies

Le site de la Ferme Gigot est composé en grande majorité d'une forêt. L'essence qui s'y épanouit le plus est le chêne pubescent. Cette forêt constitue un véritable refuge pour différentes espèces animales telles que le muscardin, qui installe son nid dans les branchages denses, ou encore le sanglier qui se balade à travers l'important couvert du buis.

Ne représentant qu'à peine 3 ha du site, les 4 prairies s'étalent entre 575 et 630 mètres d'altitude. Les prairies sont définies comme des milieux ouverts. Ces milieux sont relativement rares dans le paysage du massif de la Chambotte. Ainsi, les prairies de la Ferme Gigot jouent un rôle paysager important et sont aussi essentielles pour de nombreuses espèces qui en dépendent notamment pour s'alimenter.

Un terrain de jeu pour de nombreux mammifères

Très discrets et pourtant bien présents, d'incroyables mammifères peuplent les lieux. En plus du muscardin et du sanglier déjà évoqués, deux espèces de félins peuvent aussi être observées.

En effet, le site correspond au milieu parfait pour le chat forestier qui fréquente à la fois la forêt et les prairies. Pendant sa mise bas et ses périodes de repos il se trouve principalement en milieu boisé. Pour chasser, il sera plutôt dans des milieux semi-ouverts ou ouverts comme les prairies, habitat de ses proies préférées : campagnols et autres petits rongeurs.

Le lynx boréal évolue aussi sur le site et principalement au niveau de la forêt. La présence de ce grand prédateur amène à penser que le site de la Ferme Gigot, dans la globalité du massif de la Chambotte, constituerait un corridor écologique en permettant de relier physiquement le Jura aux Préalpes externes et ainsi permettre la circulation des espèces.

COMPRENDRE

Un site ayant attiré d'illustres personnages

En 1784, pour la venue du prince de Piémont et de son épouse Clotilde de France, la « promenade du Gigot », qui partait des rives du Lac du Bourget pour arriver aux hauteurs du site de la Ferme, avait été mise en place.

La balade devint alors populaire attirant d'autres personnages tels que Napoléon III ou encore Lamartine. Aussi, en 1895, c'est l'Impératrice Sissi qui vint s'y promener en allant même jusqu'à déguster le lait dans la ferme et y acheter une vache de race Tarine qu'elle fit apporter en Autriche.

Une zone stratégique en matière de biodiversité

Qu'il s'agisse de la forêt ou des prairies, ces deux milieux permettent aux espèces de trouver un refuge, des ressources alimentaires etc. Ainsi, deux enjeux de préservation de ces milieux peuvent être soulignés. Le premier concerne la forêt et l'importance de la laisser évoluer librement afin de maintenir le peuplement des différentes espèces animales.

Le second, se concentre autour des prairies et de leur maintien en milieu ouvert. En effet, ces dernières se sont vues progressivement impactées par l'abandon des pratiques pastorales comme le pâturage ou la fauche. Aujourd'hui, une colonisation importante des ronces est constatée menaçant le maintien de ces milieux. Des travaux de broyage ont donc été menés en 2016 ainsi que du pâturage pour les préserver.

Enfin, l'ensemble des milieux du site, constituant un corridor biologique pour les espèces, rend possible leurs déplacements et leur permet notamment de s'y réfugier ou encore de s'y nourrir. De fait, la préservation du site de la Ferme Gigot est essentielle pour la biodiversité.

RESUMES

Résumé :

La nature de proximité, celle proche de l'Homme et de ses lieux de vie, a souvent été mise en retrait au profit d'une nature plus grandiose et ce, particulièrement dans les territoires de montagne. Ainsi la promotion de la nature, souvent associée au tourisme, s'est majoritairement concentrée sur la nature grandiose. Le choix du Département de la Savoie, à travers sa politique en faveur des Paysages et Espaces naturels, de miser sur la nature de proximité en favorisant sa découverte, surprend et pousse à s'interroger sur les enjeux que cela pourrait représenter pour le territoire. En s'appuyant sur cette démarche et les actions menées, mais aussi des recherches documentaires ainsi qu'un entretien, ce travail a permis de comprendre quels étaient ces enjeux.

Ainsi, la volonté de promouvoir la nature de proximité pour le Département de la Savoie permettrait d'une part, d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel de proximité auprès de la population locale, pour permettre une meilleure préservation de ce dernier, et, d'autre part, de faire partager cette connaissance aux touristes pour apporter une plus-value touristique voire une meilleure répartition du tourisme en Savoie.

Mots-clefs : Nature de proximité – Savoie – Promotion de la nature – Territoire de montagne – Tourisme – Patrimoine naturel

Abstract :

Nearby nature, the one that can be found near our houses has often been withdrawn in favor of a more spectacular nature, particularly in mountain territories. Thus, the promotion of nature, usually linked to tourism, was mostly concentrated on the spectacular one. The Savoie's Department choice, through its landscapes and natural spaces policy, to focus on nearby nature by promoting its discovery, surprises and causes one to question the stakes that this action could represent for the territory.

Based on this example and the carried out actions, as well as academic researches and interview, this study tried to figure out and understand what these stakes are.

Therefore, the Department's will of promoting nearby nature, could, on the one hand, improve the local population's knowledge of its natural heritage in order to preserve it better. And, on the other hand, bring a touristic added value, or even a better distribution of tourism in Savoie by having people sharing this knowledge with tourists.

Keywords : Nearby nature – Savoie – Promoting nature – Mountain territories – Tourism – Natural heritage